Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9570533
Centre d'intérêt: 130

Drouin Lebrun, Denise.

L'école catholique, le défi d'une école en mutation / Denise Drouin Lebrun... en collaboration avec Rachel Brisebois... [et al.] ; préface, Emile Robichaud. -- Montréal : Archidiocèse de Montréal, Office de la famille, c1994.
49 p. ; 28 cm.

Résumé: p. 45-47. Bibliogr.: p. 48-49.

ISBN 2-921657-03-1

Descripteur(s): Ecole catholique * Confessionnalité * Projet éducatif * Education chrétienne * Rôle de l'école * Rôle des parents * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Nécessité pour l'école catholique de se définir dans le contexte d'aujourd'hui. Son défi premier est de passer du stade où elle était protégée par une loi à celui d'un choix personnel et social. Ce choix oblige celui qui le fait à réévaluer ses valeurs ainsi que sa conception de l'école et de sa mission éducative.

15-70533
CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2
MFN: 3317

L'école catholique

Le défi d'une école en mutation

Denise Drouin Lebrun

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

L'école catholique,

le défi d'une école en mutation

Ce travail a été réalisé par Denise Drouin Lebrun en collaboration avec: Rachel Brisebois, Francine Prud'homme, Fleurette St-Jean, Monique Lafontaine, Jean-Pierre Messier

Impression: Service de Reprographie Yves Rivard

Conception graphique: Denise Assabgui et Madeleine Bastien

La publicaiton de ce cahier a été rendue possible grâce à un don de la Fondation Perras.

Office de la famille de Montréal
2000 rue Sherbrooke, ouest
Montréal (Québec)
H3H 1G4

Téléphone: (514) 931-7311
Télécopieur: (514) 931-3432

© 1994 Office de la famille

Tous droits réservés

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 1994

ISBN 2-921657-03-1

DENISE DROUIN LEBRUN

L'ÉCOLE CATHOLIQUE, LE DÉFI D'UNE ÉCOLE EN MUTATION

Préface

Émile Robichaud

CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC:

Rachel Brisebois,	professeure
Francine Prud'homme,	parent, animatrice de pastorale
Fleurette St-Jean,	animatrice de pastorale
Monique Lafontaine,	parent responsable de la préparation aux sacrements
Jean-Pierre Messier,	prêtre

Table des matières

AVANT-PROPOS

DÉFIS DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE:

1. L'école catholique, un choix, un nom, une loi?.....p.2

2. Responsabilité de l'école et de la société dans l'éducation religieuse de nos enfants:.....p.5

2.1 Évolution dans le temps.....p.5
2.2 Religion et société moderne, mythe ou réalité?.....p.7
2.3 Mission de l'école.....p.8
-lieu de transmission de la foi
-lieu d'éducation de la foi
2.4 Responsabilité de l'école dans l'éducation de la foi.....p.10
-besoins du développement
-éducation nécessaire à ce développement
-contribution de l'école:
.par son enseignement
.par son expérience de vie
.par les gens qui portent les valeurs
.à travers l'évolution personnelle et le devenir

3. L'école catholique et le défi des valeurs:.....p.17

3.1 Le choix des parents.....p.17
-attentes
-responsabilité de l'école
-responsabilité des parents
3.2 Le choix d'une éducation religieuse à l'école.....p.20
-au niveau d'un enseignement religieux
-au niveau d'un engagement dans la vie chrétienne
-au niveau du vécu des valeurs et de l'engagement
3.3 La confessionnalité, un choix éducatif,un choix de valeurs..p.25
-un choix éducatif
-un choix de valeurs
-un risque
-le défi du pluralisme
-un choix collectif
3.4 Le choix des valeurs chrétiennes.....p.31
-un humanisme
-une éducation religieuse

DÉFIS D'UN PROJET ÉDUCATIF CHRÉTIEN A L'ÉCOLE

L'école catholique, un choix de valeurs pour l'école,
une responsabilité pour les chrétiens. p.37

-L'éducation chrétienne, une responsabilité des chrétiens..... p.37
-L'éducation chrétienne, un choix de valeurs pour l'école..... p.38
-Responsabilité de la paroisse dans un projet éducatif chrétien à
l'école..... p.38
.projet éducatif chrétien et engagement dans
la vie chrétienne
.contribution de la paroisse au projet éducatif de l'école.

CONCLUSIONS..... p.43

RESUME..... p.45

BIBLIOGRAPHIE..... p.48

PRÉFACE

Le défi premier de l'école catholique est de taille: passer d'une loi à un choix. Il ne s'agit plus de se laisser porter par une situation de fait, par un contexte social accommodant, mais de reconnaître la dimension religieuse comme élément du développement intégral de la personne. Et de la reconnaître non seulement au plan des principes mais comme une responsabilité éducative et une contribution à la vie de l'école.

Encore faut-il que les chrétiens, que les catholiques reconnaissent eux-mêmes la richesse des valeurs chrétiennes et prennent conscience qu'en s'en inspirant pour préparer le projet éducatif de leur école, ils privilégient une conception de la personne humaine qui nourrit tout leur projet.

Monseigneur Michel Coloni, dans une entrevue accordée en janvier 1994 au journal français Le Monde a insisté sur le fait que si le «groupe chrétien» qui oeuvre au sein d'un établissement ne s'impose pas à toute la communauté éducative il doit, cependant, «être présent et maintenir une proposition de foi vivante et cohérente.»

C'est l'essentiel du défi que l'auteure de ce livre et ses collaborateurs nous invitent à relever. Un défi à la mesure du pluralisme qui caractérise de plus en plus la société dans laquelle nous vivons. Un pluralisme qui ne doit pas aboutir à la recherche du plus petit commun dénominateur, mais, bien au contraire, amener la communauté des chrétiens à «se mettre au service du milieu scolaire pour travailler, avec l'école, à ce qui construit la personne et partager avec elle le défi d'une foi à éduquer dans la liberté de conscience.»

Les familles, les écoles et les paroisses trouveront, dans cet ouvrage, les éléments essentiels à une collaboration fructueuse et mutuellement enrichissante.

L'auteure nous le rappelle fort à propos: «L'école catholique ne s'imposera plus, elle deviendra un choix possible parmi d'autres». Aurons-nous le courage de faire ce choix? Ce livre aidera tous ceux et celles qui auront ce courage à relever le défi avec lucidité et, ne craignons pas de le dire, avec compétence.

L'auteure n'a pas craint, en effet, d'aborder des questions fondamentales, entre autres: La Révélation, «un enseignement sur le sens de la vie, de notre humanité», le développement de la conscience « (qui) affranchit la conduite de ses automatismes», la recherche des valeurs chrétiennes et l'interrogation «sur ces gens qui portent les valeurs». Importante, aussi, la réflexion que fait l'auteure à propos de ce qui peut paraître, au premier abord, une contradiction entre les exigences des parents et leur propre pratique religieuse.

Le véritable défi de la confessionnalité en est un de sens: «Pour que s'opère la structuration du Moi, qui a besoin de se confronter et de se situer en regard d'un idéal, il faut que l'école puisse offrir une expérience de vie où nos gestes, comme adultes, comme collectivité, sont reliés à leur signification, à leur source d'inspiration».

Une école catholique c'est d'abord et avant tout une école qui connaît et affirme sa source d'inspiration. L'auteure nous rappelle, à juste titre, «que ce qui importe à l'enfant, au-delà de nos réussites et nos erreurs éducatives, c'est que chacun de nos gestes ait un sens».

Voilà le véritable défi d'une école en mutation: il faut savoir gré à l'auteure et à ses collaborateurs d'avoir eu le courage de nous le rappeler.

Émile Robichaud

AVANT-PROPOS

Il y a quatre ans, nous avons été invités à nous pencher sur L'école catholique, le défi de son projet éducatif.[1] Dans une période de restructuration du système scolaire et de remise en question du statut confessionnel de l'école, nous ne pouvions aborder l'école catholique sans nous interroger sur sa dimension confessionnelle.

L'école n'est-elle catholique que de nom? Représente-t-elle le pouvoir acquis d'une minorité s'accrochant aux vestiges d'une ère de chrétienté dépassée?... Enfin, y a-t-il lieu encore aujourd'hui que l'école assume une éducation chrétienne? N'est-ce pas davantage une responsabilité de la paroisse ou de la vie privée?

Devant la possibilité d'un statut confessionnel "légal" (art.93 AANB) et celle d'un statut faisant appel à la responsabilité (loi 107), nous avons choisi d'orienter notre questionnement vers la responsabilité. Nous sommes convaincus que dans un cas comme dans l'autre, l'éducation religieuse est une responsabilité avant toute chose.

De plus, dans le contexte d'une société moderne et pluraliste où l'éducation religieuse n'est plus une évidence pour tous il faut se demander si cette responsabilité est réelle.

Nous avons donc entrepris, à travers notre connaissance des sciences humaines et de la mission de l'école, de comprendre le sens de la responsabilité d'éducation religieuse dans le développement de l'enfant, et de déterminer, s'il y a lieu, la contribution propre à l'école.

Nous avons constaté que la religion est encore une réalité du monde moderne et qu'elle s'inscrit au plus profond du développement humain. L'école comme institution sociale (et non religieuse), a une mission éducative orientée vers le développement intégral de la personne. Par conséquent elle a une responsabilité au niveau de l'éducation religieuse que nous avons située au niveau de la découverte des valeurs (recherche de vérité dans la conduite humaine). Elle apporte une contribution qui lui est propre par:

- son enseignement
- son vécu quotidien
- l'orientation des valeurs de son projet éducatif.

---

[1] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, COMITE CATHOLIQUE (1989) L'école catholique, le défi de son projet éducatif. Québec.

Quand on considère le statut confessionnel de l'école, on aborde toute l'orientation des valeurs du projet éducatif. Or,l'orientation *confessionnelle* au plan des valeurs est-elle nécessaire pour que l'école puisse remplir sa mission éducative au plan religieux? De plus, dans une société pluraliste, est-il possible d'avoir une option confessionnelle sans brimer la liberté des autres?

En réalité l'école est une institution sociale, et sa dimension confessionnelle s'exprime davantage dans une façon de vivre et d'éduquer que dans un engagement religieux. Qu'on s'inspire de l'Évangile ou des valeurs d'une autre religion, ça demeure un vécu humain n'exigeant en aucune façon un acte de foi.

Ainsi, la confessionnalité de l'école fait appel à cette façon de vivre et d'éduquer que l'on met en relation avec sa source d'inspiration. C'est à ce niveau que se pose le défi pour l'école.

Actuellement, que l'on se situe sous la loi 107 ou sous la protection de l'art. 93 de AANB, l'enseignement religieux de même que l'enseignement moral et l'animation pastorale sont assurés par la loi. Par contre dans le cas de la loi 107, la dimension confessionnelle du vécu quotidien et l'orientation des valeurs du projet éducatif, relèvent d'un comité particulier: le Conseil d'Orientation de chaque école, où se retrouve une majorité de parents réunis avec l'équipe-école et possiblement des membres de la communauté.

Ce qui veut dire que le choix des parents est déterminant pour orienter la façon de vivre et d'éduquer de l'école. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur leur choix. Nous avons trouvé que les parents reconnaissent une responsabilité d'éducation religieuse propre à l'école au plan de l'enseignement religieux et du vécu avec les professeurs. Mais en ce qui concerne l'orientation générale des valeurs et de leur dimension confessionnelle, la question n'est pas claire. Plusieurs sont plongés dans un questionnement personnel et dans l'incompréhension des rôles de l'Église et l'école, d'où une notion d'école catholique souvent ambiguë et aussi des doutes quant à la nécessité d'une dimension confessionnelle des valeurs.

De plus, le silence entourant les motifs de nos choix ainsi que la problématique liée au respect de ceux-ci dans le vécu, vient filtrer le sens même de ces choix dans l'ensemble d'un projet éducatif commun. Par conséquent, la tâche d'aborder la dimension chrétienne du projet éducatif ne peut se faire sans risquer de s'imposer et de blesser des gens qui ne s'y sentent pas respectés.

Si notre foi en Jésus-Christ ne laisse aucun doute sur la nécessité d'une éducation chrétienne, nous ne sommes plus seuls. Le défi de l'école

catholique devient alors de préciser les implications éducatives d'une orientation chrétienne au plan des valeurs, afin de fournir aux parents l'éclairage nécessaire pour prendre leur décision à ce niveau. Sans oublier que le choix d'une orientation chrétienne représente une possibilité parmi d'autres.

Non seulement le défi de l'école catholique est de définir pour l'école, ce que représente le choix des valeurs chrétiennes au plan éducatif, mais il est aussi de définir pour l'Église, la responsabilité de l'école et les implications de ses choix. C'est pourquoi nous avons voulu clarifier les liens qui unissent école et Eglise, avec les défis que ça pose à la paroisse.

Si on se situe dans l'ensemble d'une vie chrétienne, l'école catholique est un des moyens que cette communauté choisit et reconnaît comme nécessaire à une éducation chrétienne. Mais il y a d'autres volets qui s'articulent à cette éducation en milieu scolaire.

L'étude des trois volets de l'éducation chrétienne à savoir, la famille, l'école et la paroisse, nous amène à des constatations de réalité. Il y a des attentes et des besoins ainsi que des possibilités d'action propres à chacun de ces trois volets, qui font ressortir à quel point l'interdépendance de ceux-ci est une réalité fondamentale d'un projet éducatif chrétien.

Il est certain que la transformation de l'un ou l'autre de ces volets amène une réorganisation des autres. C'est dans le contexte de cet ajustement nécessaire et constant que se situe l'école. Quelle que soit notre option, il faut respecter l'école dans sa dimension sociale, sa mission première et ses choix.

Une école catholique est donc une école qui fait le choix des valeurs chrétiennes pour donner une couleur à son humanisme, au-delà d'une norme commune, et pour répondre à sa responsabilité d'une éducation religieuse.

Ainsi, l'école catholique c'est le choix

- des chrétiens qui reconnaissent les valeurs du Christ,
- de ceux qui désirent, pour une raison ou une autre, cette éducation (au plan d'un humanisme, d'un patrimoine, ou d'une éducation de la foi),
- de ceux qui, dans l'ensemble du vécu quotidien, reconnaissent cette éducation comme valable.

Dans l'éventualité du choix des valeurs chrétiennes, on peut dire que le choix du milieu scolaire vient rencontrer celui des chrétiens pour s'inscrire dans un projet éducatif commun, qui se construit au gré des responsabilités propres et communes de chacun. Autant le milieu scolaire peut ainsi enrichir son vécu, autant les chrétiens gagnent dans la richesse

d'une éducation ancrée dans la vie quotidienne. Dans le cas contraire, il reviendra aux chrétiens de se réajuster et trouver des moyens appropriés à leur réalité scolaire.

L'école catholique est actuellement une école en mutation. Qu'elle tombe sous la loi 107 ou sous la protection de la Constitution, elle devra passer d'une loi à un choix, un choix éducatif, un choix de valeurs!

Elle devra, si elle veut relever le défi, définir ses valeurs et ses orientations éducatives à l'intérieur du contexte social actuel, ainsi que le sens de sa contribution à l'éducation chrétienne. L'école catholique doit se définir dans le contexte d'aujourd'hui.

Quant à nous, à l'heure où le discours s'oriente vers la possibilité d'une culture commune dans un cadre non confessionnel, nous avons à comprendre comment l'école assume sa responsabilité éducative au plan religieux, et à trouver la nôtre.

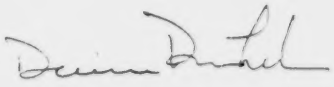

Denise Drouin Lebrun

REMARQUE

Cette réflexion s'inscrit dans les limites des structures scolaires actuelles, tant au plan politique que pédagogique.

Nous n'avons donc pas considéré la possibilité d'une "culture commune"[2] qui ferait appel à un contexte de réalités fort différentes.

Une telle alternative devrait faire l'objet d'un questionnement particulier en regard de réalités qui dépassent actuellement le cadre de nos structures scolaires.

---

2 HARVEY'S J. (1992) Une laïcité scolaire pour le Québec. Revue Relations. Septembre. Montréal.

DÉFIS DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

1- L'ÉCOLE CATHOLIQUE, UN CHOIX, UN NOM, UNE LOI?

Lorsque nous avons amorcé cette réflexion, la nouvelle loi sur l'Instruction Publique, (loi 107) remettant aux écoles la responsabilité de leur dimension confessionnelle par le biais du Conseil d'Orientation, était portée devant les tribunaux. En effet la création de commissions scolaires linguistiques plutôt que confessionnelles mettait en péril des droits acquis dans les débuts de la colonie.

Le jugement rendu par la Cour Suprême en juin dernier donne désormais le feu vert à la loi 107 partout au Québec, sauf pour les villes de Montréal et Québec qui sont protégées par l'article 93 de la loi de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB). Ce qui veut dire que nos écoles de la CECM demeurent, qu'on le veuille ou non, des écoles catholiques de par la loi.

Loin d'éclaircir le débat, le jugement, faisant le bonheur des uns et l'indignation des autres, confirme la coexistence de deux lois qui s'interfèrent. Aurons-nous à faire les frais des querelles de ces deux instances? La question demeure et ajoute encore au défi de l'école catholique.

Si la loi 107 doit respecter les droits acquis par la Constitution tel qu'en a adjugé la cour, il reste que son application place l'école catholique dans une position de "ghetto" puisque ne pourrons s'y inscrire que ceux qui seront catholiques. Dans de telles circonstances la loi de l'AANB, qui avait pour but de préserver et défendre des valeurs qui nous tiennent à coeur, se retrouve aujourd'hui dans une situation qui va à l'encontre de ces mêmes valeurs i.e. l'ouverture et l'accueil des autres; sans compter les répercussions éducatives que ça entraîne. Est-ce une situation enviable pour l'école catholique?

> Le gouvernement de son côté n'est pas en meilleure position puisqu'à Montréal, on se prépare, à un joyeux bordel. Les commissions linguistiques se superposeront à la CECM et à la CEPGM, qui, déjà, comptent deux réseaux d'écoles chacune. Multiplication de structures, batailles de clientèles, mais aussi, apparition probable et terriblement pernicieuse d'une nouvelle ligne de démarcation scolaire: à la CECM, les petits de "souche" catholiques; à la commission linguistique française, les immigrants. La loi 107, dont l'un des grands

> objectifs est de favoriser l'intégration des élèves venus d'ailleurs, risque ainsi de louper complètement son but.[3]

Comment, dans un tel contexte, le gouvernement s'acquittera-t-il de sa responsabilité d'assurer la paix sociale? Quelles seront les issues d'un tel débat? La CECM abdiquera-t-elle? Le gouvernement ira-t-il de l'avant avec la loi 107? Nul ne le sait. Il y a plusieurs avenues possibles, et tant de façons de contourner les lois. La création d'écoles laïques est de l'avis de plusieurs une solution à envisager.

Bref, quel que soit le scénario à venir, tout porte à croire que nous aurons, à plus ou moins brève échéance, à faire face à notre choix confessionnel, que ce soit au niveau d'un Conseil d'Orientation, d'une école ou d'une commission scolaire.

Ayant amorcé notre réflexion bien avant la tombée du jugement de la Cour Suprême, qui ne laisse plus aucun doute sur le statut confessionnel de notre école, nous avons choisi de travailler dans l'esprit de la loi 107, car nous sommes convaincus que l'éducation religieuse tient davantage à une responsabilité qu'à une loi. En effet, si une loi peut nous permettre d'exercer notre responsabilité, elle ne peut la remplacer. Et malgré les critiques que l'on peut adresser à la loi 107, elle reflète une évolution sociale qu'on ne peut nier, et soulève la question de la responsabilité de l'école et de la société dans l'éducation religieuse de nos enfants.

Et même dans le contexte d'une école catholique de par la loi, il faut comprendre que bien au-delà de ces lois et structures le choix que l'on fait personnellement et la manière dont il se traduit dans l'ensemble de notre école, donne une orientation propre au vécu de l'école. Pour poser des défis à la mesure de l'école et de ses besoins, et pour que tous s'y sentent respectés, il nous faut inscrire ce choix d'orientation de l'école à l'intérieur de notre projet éducatif chrétien.

Un projet éducatif chrétien est un projet des chrétiens parmi d'autres projets. L'école catholique est un des moyens qu'une communauté chrétienne choisit et reconnaît comme nécessaire à cette éducation. Il est bien évident que dans le cadre d'une éducation chrétienne il y a bien d'autres volets qui s'articulent à l'éducation du milieu scolaire. On ne soulignera jamais assez la contribution primordiale de la famille et de la communauté paroissiale.

Mais dans le cadre actuel d'une école publique et obligatoire qui s'inscrit elle-même dans une société pluraliste, on doit reconnaître que l'école catholique n'appartient pas exclusivement aux chrétiens. L'école

---

[3]GRUDA, Agnès. (1993) Écoles: le carcan constitutionnel. Journal la Presse, 19 juin p. B2. Montréal

catholique, c'est aussi le choix des parents. Le choix d'une éducation religieuse à l'école et le choix des valeurs chrétiennes parmi celles de d'autres confessionnalités possibles (protestantes, musulmanes etc..).

2. RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE ET DE LA SOCIÉTÉ DANS L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

2.1 ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Bien que les valeurs de la société québécoise aient pris racine dans le grand courant religieux qui a marqué le Québec d'autrefois, le contexte social actuel est très différent. A travers les années plusieurs institutions se sont démarquées de la vie religieuse, y compris les écoles.

On se souviendra qu'autrefois l'enseignement était assumé par les religieux qui faisaient aussi l'éducation chrétienne et l'évangélisation des fidèles. Il faut dire qu'à l'époque la paroisse était en fait le centre de la vie sociale, et que paroisse et école desservaient la même communauté de familles.

Vers les années 60, la sécularisation de l'enseignement a amené une distinction entre école et paroisse qui ont pris des rôles différents. Ce qui amène une transformation importante au niveau de la responsabilité de l'éducation chrétienne. L'enseignement a été pris en charge par des laïques. L'enseignement religieux ainsi que l'animation et la préparation aux sacrements qui se faisait à l'école, est passé aux mains de laïques, soutenus dans leur tâche par le vicaire ou le curé. Mais tout ceci faisait partie intégrante de la vie scolaire à laquelle participaient tous les élèves, qui, pour la plupart, se retrouvaient avec leurs parents à la messe du dimanche.

Avec l'évolution sociale qui a suivi sont apparus des changements non seulement au niveau de l'école et de la paroisse, mais au sein même de la communauté. En effet, plusieurs familles ont alors pris une distance face à la paroisse. Par le fait même, une distinction plus grande s'est faite entre école et paroisse: l'école ne desservait plus nécessairement les mêmes familles que la paroisse.

Depuis quelques années, bien que l'école demeure officiellement catholique, la responsabilité de l'éducation chrétienne n'est plus une évidence pour tous. D'autant plus que pour beaucoup, la distance prise face à la paroisse s'inscrit dans le rejet d'un autoritarisme abusif étouffant la liberté de conscience au profit d'un endoctrinement vide de toute expérience religieuse véritable. Cette situation pose un problème particulier pour l'éducation chrétienne à l'école.

Au nom de la pluralité des valeurs et du respect des droits et libertés, le curé est invité à se retirer en paroisse. L'éducation chrétienne à l'école se limite de plus en plus à l'enseignement religieux et aux activités de pastorale et ce, seulement pour ceux qui en font le choix. La préparation immédiate aux sacrements se fait maintenant en paroisse, et avec les parents.

Ainsi, on voit comment peu à peu l'école s'est affranchie de la vie religieuse et définie comme institution sociale. Elle a remis aux paroisses la tâche d'évangéliser et s'est réservé celle d'enseigner. Cependant, la situation est restée plus ou moins claire quant à sa responsabilité d'éducation chrétienne. Le climat actuel porte toujours les passions de l'histoire.

2.2 RELIGION ET SOCIÉTÉ MODERNE, MYTHE OU RÉALITÉ?

S'il y en a qui se demandent toujours si l'école doit rester le principal lieu de transmission de la foi,[4] certains en viennent même à se demander si la religion n'est pas un mythe du passé.

Pourtant malgré les crises qui ont marqué la société moderne, Jacques Godbout affirme dans une publication récente, que "les sciences sociales doivent prendre acte avec Bateson, qu'elles n'ont pas réussi à comprendre de quoi la religion est une métaphore, et qu'elles peuvent encore moins prétendre la remplacer."[5] Selon lui, la religion se situe à l'intérieur d'un système de don, réalité incontournable et indispensable à la survie de nos sociétés modernes: "que cela soit "vrai" ou non...le fait est que tous les grands sages à l'origine de toutes les grandes spiritualités de l'humanité affirment avoir reçu leur message d'ailleurs." En conséquence, il se demande "s'il est bien raisonnable de classer parmi les "illuminés", parmi les arriérés, les fondateurs de toutes les grandes pensées de l'humanité, la nôtre exceptée...Est-ce cela une pensée universelle?"[6]

La religion est donc bien présente. Il y a en effet une "Révélation" qui nous permet de relire (religere) le monde pour donner un sens à la vie, là où elle nous dépasse. La Révélation est un enseignement sur le sens de la vie, de notre humanité, qui nous appelle à un acte de foi où l'on reconnaît et fait nôtre ce message . La Révélation est la partie qui s'impose à nous du dehors et qu'il faut apprendre à "connaître" et maîtriser comme on le fait pour la théorie scientifique ou toute autre discipline, si on veut être en mesure d'en juger. C'est la partie des réponses possibles où se risque l'homme dans l'acte de foi.

En effet, comme il n'y a pas qu'une seule révélation et que nous ne pouvons en avoir aucune certitude, nous sommes appelés à juger de ce qui nous est proposé, à y engager non seulement notre raisonnement et notre capacité de penser, mais aussi toute notre personne.

Car, cette capacité de foi chez l'homme s'inscrit, selon Erikson (1968), dans le développement de l'identité, comme un prolongement de la confiance fondamentale au sein de la vie adulte, où s'intègre le sens du mal. Cette compréhension du monde propre à chacun s'exprime dans des valeurs qu'on reconnaît comme références précieuses, guides intérieurs de notre conduite, et que l'on partage avec d'autres quotidiennement selon notre histoire et notre culture. Cette recherche personnelle rejoint celle

---

4 OFFICE DE L'ÉDUCATION, ARCHEVECHÉ DE MONTRÉAL (1993) Défis d'aujourd'hui pour des lendemains neufs. Actes de Carrefour 92

5 GODBOUT, J.T., CAILLÉ, A. (1992) L'esprit du don. p.304

6 Idem, p. 309

d'innombrables générations avec les réponses qu'elles ont trouvées, pour l'enrichir et la faire évoluer. Le christianisme fait partie de ces réponses possibles.

> Quand la religion perd de son pouvoir réel de présence, alors il semblerait qu'une période historique doive trouver d'autres formes de respect collectif pour la vie, qui reçoivent leur vitalité d'une image du monde partagée. Car seul un monde raison-nablement cohérent dispense la foi qui est transmise par les mères à leurs enfants d'une façon favorable à l'énergie vitale de l'espérance.[7]

Bien que la religion est ce qui de tout temps a nourri l'espérance de l'homme, il appartient à l'homme, et à lui seul, de répondre à ses besoins et de faire le choix du menu. Et en cela, l'acte de foi est personnel. Par contre, l'acte de foi engage la pensée dans l'agir. On doit partager avec d'autres le buffet qui est servi. Si le choix est personnel, et que la capacité de foi varie selon le développement de chacun, le vécu de la foi lui, ne l'est pas, pas plus que son éducation qui doit s'accorder aux gestes d'une collectivité. L'homme est un être social.

Ainsi, la religion malgré son mystère apparaît loin du mythe. Réalité de tous les temps, au coeur même du développement humain, elle traverse rites et cultures, et demeure, en dépit de la modernité, une réalité indéniable de notre société. Reste à savoir quel défi elle pose à l'école.

2.3 MISSION DE L'ÉCOLE

- lieu de transmission des valeurs chrétiennes?

Si on se place dans le contexte de notre société québécoise où historiquement l'Eglise s'est donné le moyen des écoles pour favoriser la transmission de la foi, on doit admettre avec M. Proulx [8] que Notre Seigneur n'a pas fondé d'école, il a fondé une Eglise. Et en ce sens on se trouve confronté à la question de la confessionnalité de l'école qui, pour plusieurs autres institutions sociales, a fait l'objet de nombreux débats au temps de la Révolution tranquille.[9] Comme institution sociale l'école porte-t-elle la responsabilité de la transmission de la foi?

Dans la vie de l'enfant, il n'y a pas que la famille pour transmettre les valeurs. Les valeurs qu'elle a laissé germer doivent s'inscrire dans la vie

---

7 ERIKSON, E. H. (1968) Adolescence et crise. (1972) p.103

8 PROULX, J.-P. (1993) Oui et Non, mais plutôt Non. Actes de Carrefour 92. p.26-27.

9 LÉVESQUE, G.-H. (1988) Souvenances 2. Ottawa: La Presse.

sociale d'une communauté. L'école s'inscrit dans ce contexte de vie communautaire, de vie de quartier où, avec la paroisse et les autres institutions sociales qui s'y trouvent, elle participe à la transmission des valeurs de vie de l'enfant. Mais en cela elle ne se distingue pas vraiment des autres institutions comme la Caisse Populaire, le supermarché etc.. L'implication et la philosophie des caisses populaires reposent sur des valeurs d'entraide et de solidarité ouvertement affichées.

De la même façon l'école, par ses choix et politiques, témoigne de certaines valeurs, comme par exemple le fait que l'école soit catholique ou protestante, une école de quartier ou une école à vocation particulière, ou encore par le choix de la répartition de son budget, son choix d'activités et de contenus pédagogiques, sa politique de classement des élèves etc.. Si l'école peut ainsi transmettre certaines valeurs, elle n'est pas plus un lieu de transmission de la foi qu'une caisse populaire ou autre institution sociale. Ce n'est pas sa raison d'être.

- lieu d'éducation de la foi?

Dans l'expression des finalités et objectifs de l'éducation au Québec[10], on reconnaît à l'école une mission éducative. Si à la CECM on accorde une priorité à l'enseignement par une école centrée sur l'apprentissage, on vise aussi le développement de la personne dans toutes ses dimensions et dans ses aspirations profondes à la liberté et au bonheur.

Ainsi, l'apprentissage se situe à l'intérieur même du développement intégral de la personne. Sans compter qu'il doit s'inscrire dans la réalité historique et sociale d'une collectivité. En accord avec la Charte des droits de l'homme, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, et la Déclaration des droits des enfants, l'éducation au Québec entend respecter la dignité et l'égalité des personnes en rendant l'éducation toujours plus accessible et en fournissant à tous la chance d'atteindre leur épanouissement.

Comme on peut le voir, l'enfant est placé au centre de l'apprentissage. La mission de l'école est orientée vers lui, vers son développement, par l'acquisition des connaissances et la préparation à la vie sociale. Par conséquent, l'école doit donc être considérée, au plan de sa mission éducative, comme un "aliment" du développement de l'enfant et non comme un instrument au service de l'Eglise ou de l'Etat. Et ceci, même si l'Etat bénéficie plus tard de la richesse humaine et sociale des personnes en qui il a investi et qui, en pleine possession de leurs capacités, pourront

---

[10] Informations fournies par notre directeur d'école.

contribuer à ce qu'Erikson appelle la régulation de la séquence des générations et de la structure de la société.

Si l'école contribue ainsi à la paix sociale, ce n'est pas sa mission première. L'école, par le reflet qu'elle donne, a une responsabilité comme chacune de nos institutions sociales au niveau des valeurs de vie de la communauté, mais elle n'a pas pour fonction proprement dite la transmission des valeurs, pas plus que la transmission de la foi.

Par contre l'école a spécifiquement une mission "éducative", et c'est en cela qu'elle se distingue des autres institutions sociales. L'école étant un lieu de formation, c'est à ce niveau que se pose maintenant la question de ses relations avec la religion. L'école a-t-elle une responsabilité éducative au plan religieux?

2.4 RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE DANS UNE ÉDUCATION DE LA FOI

L'école, dans sa mission éducative, accompagne l'enfant dans sa recherche de vérité. Comme cette mission est inscrite dans le développement intégral de l'enfant, c'est au niveau des valeurs, qui sont les forces propres de ce développement, que nous avons posé la question de la responsabilité de l'école au plan religieux.

Les valeurs permettent l'intégration des différents éléments de la religion au niveau de l'identité et de l'agir de la personne. Dans une éducation aux valeurs, il y a une alimentation qui permet à tous ces besoins de s'articuler en une seule personne réalisant dans ses gestes l'harmonie de ses besoins propres et des exigences de la réalité qu'elle doit assumer en toute sérénité.

- Besoins du développement au plan éducatif:

Très tôt dans le développement apparaissent les rudiments de la conscience. Si dans son jeune âge l'enfant doit s'en remettre à l'autorité de ses parents pour juger de ses actions et discerner le Bien du Mal, il en vient peu à peu à regarder sa conduite et à en chercher le sens par lui-même. Pourquoi c'est bien? Pourquoi c'est mal? C'est la période des interminables "pourquoi?" et des questions fondamentales de l'existence. Qui suis-je? Où j'étais quand j'étais pas né? Où est-ce qu'elle va la vie quand on meurt? etc Autant de questions qui nous embarrassent car elles dépassent la réalité concrète du temps et de l'espace, et par conséquent, l'univers des certitudes.

Mais c'est ainsi que la conscience morale prend forme. Elle affranchit la conduite de ses automatismes. Les désirs ne sont plus

uniquement confrontés aux sanctions, mais à la recherche de la vérité humaine.

> Le moment vient où l'enfant fait pour son propre compte la découverte de valeurs et l'expérience si lourde de conséquences de la maîtrise de soi. C'est alors qu'il se sent en mesure d'acquérir l'autonomie qui l'incite à assumer avec fierté la responsabilité de ses actes... [11]

Et c'est avec cette maîtrise nouvelle et inachevée, celle de la conscience morale, que l'enfant entre à l'école. Mis en contact avec la "vérité" des choses qu'il apprend à maîtriser, il doit assumer la responsabilité de sa conduite dans ce qui est vrai au plan humain i.e. ce qui est bien. "L'autonomie morale ne relève pas du caprice ni de l'arbitraire"[12], mais de la vérité humaine reconnue comme ayant du prix aux yeux de l'enfant. Et c'est en fonction de valeurs reconnues comme telles que l'enfant accordera sa conduite.

L'enfant peut référer à des *valeurs humaines* telles que le respect, la justice, etc., bref à un noyau de "valeurs universelles" reconnues comme guides de la conduite dans ce qui est bien pour l'homme et pour la survie de l'humanité. C'est généralement à travers les différentes chartes de droits telles la Charte des droits de l'Homme, la Charte québécoise des droits de la personne, etc, que ces valeurs s'articulent au plan social.

Mais quand l'enfant pousse sa recherche aux limites du réel, il doit quitter l'univers des certitudes pour une vérité "révélée" quant au sens de la vie. Cette vérité s'inscrit généralement dans les grandes pensées religieuses que nous connaissons. L'enfant qui prend connaissance de cette vérité, quelle qu'elle soit, n'en aura aucune certitude puisqu'elle le dépasse. Il sera alors face à sa liberté de se risquer ou non dans un acte de foi.

C'est ainsi que la vérité humaine s'articulera en fonction de sa foi en une "révélation " sur le sens de l'humanité. Dès lors l'enfant, dans la maîtrise de sa conduite s'éclairera de ces *valeurs religieuses;* à moins que l'enfant ne pousse sa recherche jusque là, ou qu'il ne se trouve confronté au "silence du monde"[13] i.e. qu'il ne rencontre aucune "révélation" qui lui paraisse digne de foi.

Bref, peu à peu, la conduite se détache de la sanction, puis de la norme, pour faire face à ses choix, à sa liberté. Et quel que soit le référent

---

11 MAILLOUX, N. (1952) Déterminisme psychique, liberté et développement de la personnalité. La vie spirituelle, Supplément.

12 BRETON, Michèle, DEBUNNE, J.-M. (1993) L'enseignement moral à l'école. Revue Notre-Dame, vol. 1 Janvier p.8

13 PLÉ, A. (1985) Anthropologie et morale. La vie spirituelle, Supplément. Septembre.

utilisé, il ne relève pas de la fantaisie, mais de l'exercice de la conscience et du libre arbitre.

- Éducation nécessaire à ce développement:

Les besoins du développement nous placent devant le défi d'une éducation en matière de valeurs. En effet, comment l'enfant entre-t-il en contact avec cette vérité humaine? On sait qu'"une éducation n'est pas un enseignement bien qu'elle le contienne. Elle implique une connaissance et une intégration par la pratique."[14] Nous nous sommes donc demandés ce qui était important dans la découverte des valeurs, et en quoi l'école avait un rôle à y jouer.

C'est ainsi que nous avons retenu comme important dans la découverte des valeurs:

- *la réflexion personnelle*
qui engage notre capacité de penser, de donner un sens et une valeur aux choses et aux événements, bref de poser des jugements et faire des choix.

- *l'éducation que l'on reçoit par*

a. *L'enseignement qui nous est donné*
enseignement qui engage notre capacité de connaître, de comprendre et faire des liens, et une connaissance qui nous oriente dans une recherche de vérité.

b. *L'expérience de vie qui nous est offerte,*
expérience où on est confronté à des réalités qui nous interrogent, à des façons de faire et de voir, semblables ou différentes des nôtres, et qui nous amènent à des découvertes et engagent notre capacité d'agir.

- *la richesse relationnelle*
i.e. la qualité de nos échanges avec les autres, enfants ou adultes. Ce sont les gens qui portent les valeurs, qui les font vivre et en sont les témoins. Bref, ce vécu relationnel qui engage notre capacité "d'être".

- *l'évolution personnelle et le devenir*
l'acquisition des valeurs étant un processus en évolution constante, particulier à chacun et à chaque âge. Les valeurs ne s'imposent pas, elles se découvrent.

---

[14] PERREAULT, P. (1991) Education à la vie spirituelle. Document de travail présenté à Boscoville p.11. Août. Montréal.

- Contribution propre à l'école:

- enseignement:

Dans sa tâche première, l'école assume une responsabilité que nous lui avons confiée comme société, celle d'enseigner. L'enseignement au Québec ne signifie pas seulement une accumulation de connaissances, mais plutôt l'alimentation et le développement des structures cognitives nécessaires à la formation de la pensée, du raisonnement et du jugement. Par conséquent l'école a une contribution propre dans le développement de la réflexion personnelle de l'enfant.

L'école accompagne aussi l'enfant dans sa recherche de la vérité des choses, donc dans la connaissance de la vérité humaine et de son sens, par un enseignement moral ou un enseignement moral et religieux (catholique en ce qui nous concerne, mais qui pourrait être celui d'une autre option religieuse). Car la qualité du raisonnement et du jugement est étroitement liée à la qualité et la richesse de l'information.

L'enseignement de la Révélation est une "connaissance" qui nous vient du dehors et qu'il faut maîtriser si on veut être en mesure d'en juger. Cet enseignement vient nourrir la réflexion et permettre l'exercice du raisonnement. Il amène à poser un jugement sur la vérité de la conduite et du sens de la vie, et permet de nous situer face à l'expérience des générations précédentes. L'école comme lieu privilégié de la connaissance peut-elle s'esquiver devant sa responsabilité? Sortir l'enseignement religieux de l'école, c'est priver l'enfant des moyens les plus reconnus d'orienter sa recherche de vérité.

- expérience de vie:

L'enseignement s'inscrit dans une expérience de vie qui est propre au milieu scolaire. En effet, l'école appelle l'enfant à vivre et agir au-delà du giron familial. A l'école il est en contact avec des enfants de son âge, des pairs. Il évolue dans des tâches à l'intérieur d'un groupe de travail, et avec des adultes autres que ses parents, avec ceux qui "savent" faire les choses. C'est donc en les inscrivant dans des rôles sociaux que l'enfant peut partager ses valeurs, les affirmer et les transformer. Il se prépare à la vie adulte.

Si la famille est le berceau des valeurs, l'école est le lieu privilégié où l'embryon des valeurs familiales doit s'implanter et se développer. De plus l'école dans sa philosophie, ses orientations éducatives et ses choix, reconnaît et témoigne de certaines valeurs de notre société québécoise. Par son vécu quotidien, ses règlements, son système de responsabilités, ses

façons de faire et le temps que l'enfant y passe, l'école est un "milieu de vie". Elle a donc des choix à faire, et ces choix doivent avoir un rationnel pour ne pas se ballotter au gré du vent de la mode ou du pouvoir.

- ce sont les gens qui portent les valeurs:

> "Un lever de soleil sur une montagne
> n'est qu'un ensemble de photons
> d'énergies variées... il n'est beau
> que si un homme le regarde"
> Albert Jacquard

On sait à quel point la présence d'un mentor, d'un passionné pour un domaine, donne un élan à tout enseignement. Il en va de la même façon pour la vérité humaine. Elle voyage dans le coeur des gens qui par leurs gestes, traduisent la maîtrise qu'ils en ont. Autant un maître incompétent peut handicaper l'apprentissage de son élève, autant un "tricheur" peut fausser l'éducation de la foi.

Notre histoire d'ailleurs regorge d'exemples de gens qui ont abusé de leur responsabilité. Ils ont malheureusement amené plusieurs d'entre nous à confondre la vérité du message chrétien avec la conduite inacceptable de ceux qui devaient s'en porter garants. Mais comme le font ressortir films et romans sur la question, ces gestes s'inscrivent dans les vicissitudes des passions humaines bien plus que dans les valeurs chrétiennes.

Et si pour beaucoup nous restons amères et parfois même révoltés devant les abus d'un christianisme déformé, il faut reconnaître l'héritage laissé par ceux qui, au-delà de tout prestige, de toute reconnaissance, ont travaillé, à la lumière de l'Evangile, à imprimer à leur communauté paroissiale, centre de la vie sociale de cette époque, un dynamisme de plus en plus humain. Nous avons une conception de la personne qui a su inspirer nos lois et faire l'envie de plusieurs autres pays à travers le monde. Car c'est un fait reconnu, nous jouissons au Québec d'un climat social très humain.

L'histoire met ici en lumière un point névralgique de la responsabilité d'éducation de la foi. Plus que toute autre discipline, elle engage toute la personne de l'éducateur. Et c'est une démarche dont on ne peut faire l'économie à en croire nos adolescents qui réclament des " témoins"[15]. "Des hommes sont nécessaires pour, d'un petit d'homme, faire un homme, pour l'éduquer."[16]

---

[15]GRAND-MAISON, J. (1992) Le drame spirituel des adolescents.

[16]JACQUARD, A. (1986) L'héritage de la liberté. p. 181

Reste à savoir comment à l'école on peut assumer cette responsabilité en toute honnêteté. Nous ne voudrions pas répéter les erreurs de l'histoire. La crainte de l'endoctrinement nous hante et nous porte à reléguer cette responsabilité d'éducation de la foi aux parents et aux curés.

Pourtant les adultes de l'école ont, dans la découverte des valeurs à cet âge, une position privilégiée. Ce sont eux qui, d'une façon générale, mettent l'enfant en contact avec la "vérité" des choses. De "ma mère m'a dit", l'enfant passe alternativement à "ma mère pense que" et "la maîtresse l'a dit!". Il se tourne de plus en plus vers l'adulte qui a une crédibilité sociale.

Au plan des valeurs les enfants observent et questionnent la conduite des adultes, ils en cherchent la logique, la vérité: "Pourquoi avec elle c'est important et avec l'autre pas? Pourquoi tous nos profs à l'école ont décidé que..?. Pourquoi ils ne disent rien quand...?" etc. L'enfant reprend chacun des gestes, l'interroge, et lui accorde sa juste valeur.

Tout comme en français et en mathématiques le professeur est respectueux des données de la science, au plan de la conduite, il doit être respectueux d'un système de valeurs qu'il reconnaît et auquel il se réfère. Il n'est pas nécessaire d'être des saints ni même des croyants pour cela; comme il n'est pas nécessaire d'être scientiste, mathématicien ou linguiste pour enseigner ces matières.

Nous avons tous à donner un sens à notre vie et à y accorder nos gestes. Chacun a la responsabilité du sens de ses gestes. C'est le fondement humain de nos valeurs, et c'est un travail indispensable à l'éducation de la foi. La religion c'est la vie. Toutefois, la religion étant une relecture de nos gestes à la lumière d'une Révélation, il est nécessaire que l'enfant rencontre des adultes qui lui permettent cet exercice pour signifier ses valeurs religieuses. Les différences et les limites de chacun doivent prendre place dans l'ensemble du milieu et de l'idéal qu'il se donne.

La responsabilité de porter les valeurs est une responsabilité de chacun qui se pose à deux niveaux: au plan personnel où chacun doit assumer le sens de sa conduite et comprendre comment ses valeurs s'inscrivent dans sa tâche; sur un plan collectif, où chacun doit à travers sa tâche articuler sa conduite à un projet éducatif global, celui de l'école.

- évolution personnelle et devenir:

L'école accompagne l'enfant dans une étape, cruciale il faut le dire, mais une étape seulement de son développement. Elle intervient dans la vie de l'enfant au moment du développement de la conscience morale. Si l'école y contribue de façon propre, par une alimentation au niveau des valeurs, il ne faut pas oublier que la maîtrise et l'intégration des acquisitions scolaires s'échelonnera sur toute une vie. Et dans le cas d'une éducation chrétienne, elle ne débouchera pas nécessairement sur un "choix" chrétien.

Espérons toutefois qu'elle offre la possibilité réelle, en toute liberté de conscience, de faire ce choix ou un autre.

On peut voir comment la responsabilité du milieu scolaire dans l'éducation diffère de celle de la famille même si elle y est intimement reliée. Si la famille prépare à la vie sociale, elle a besoin de l'école pour poursuivre son éducation et maintenir la continuité de l'identité jusque dans la vie adulte.

L'école doit soutenir les promesses du départ, et a à donner un élan au vécu familial. Sa responsabilité diffère aussi de celle de la paroisse qui est reliée à l'évangélisation et au culte. L'école assume donc une responsabilité qui lui est propre et ne peut être prise en charge par la famille ou la paroisse. De la même façon l'école ne peut assumer la responsabilité de la famille comme elle ne peut assumer sa responsabilité de façon adéquate sans la participation de celle-ci.

L'école a donc des choix à faire et des orientations à prendre dans le cadre de sa mission éducative. Ces choix doivent avoir un rationnel à l'intérieur duquel s'expriment des "accords collectifs sur la visée morale et ses obligations"[17] pour prendre un sens aux yeux de l'enfant. Ainsi, par sa philosophie, ses orientations éducatives et ses choix, l'école doit reconnaître et refléter certaines valeurs de notre société québécoise.

La question qui se pose ici est la suivante: quelles sont les valeurs qui inspirent notre projet éducatif? L'école catholique est-elle un reflet réel de ces valeurs ou un vestige d'une ère de chrétienté dépassée ne tenant que par la force du pouvoir?

L'évolution actuelle des structures scolaires s'orientant de plus en plus vers un "choix" des parents, voyons comment se présente ce choix et sur quoi il repose.

---

[17]GUINDON, A. HARING, B. (1991) Une morale pour aujourd'hui est-elle possible? Revue Notre-Dame, vol.11, Décembre.

3 L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET LE DÉFI DES VALEURS

3.1 LE CHOIX DES PARENTS

Si plusieurs pensent encore aujourd'hui que la religion est un besoin fondamental de la personne, il y en a aussi qui croient que c'est un sujet pour lequel l'intérêt diminue. Pour certains, c'est une époque révolue. Pour d'autres, les demandes des parents en matière de religion à l'école sont interprétées comme des incohérences.

Les parents d'aujourd'hui ayant été les enfants d'hier, nous nous sommes interrogés sur leur propre éducation afin de mieux comprendre leurs attentes éducatives et les valeurs qu'ils reconnaissent.

Contexte historique:[18]

A l'époque où les religieux assumaient à la fois la tâche d'enseigner et d'évangéliser les fidèles, il est arrivé, malheureusement, que certains, même bien intentionnés, aient chevauché les deux rôles. Ils ont ainsi fait passer l'un pour l'autre, en négligeant de faire appel à la liberté de conscience. C'est ainsi que l'enseignement religieux a été, à juste titre, taxé d'endoctrinement. Cette erreur n'est pas l'apanage des seuls religieux, mais c'est une image qui leur reste attachée.

On peut se demander comment, dans un tel contexte, s'est fait le développement de la conscience morale et la construction d'un système de valeurs (tant morales que religieuses), dont la période sensible se manifeste à l'âge scolaire?

Il nous semble que, sur ce plan, beaucoup de chrétiens (parents ou religieux) en soient restés à une conduite régie plus par des normes extérieures (telles les manifestations reliées aux rites et sacrements) ou par la crainte des sanctions (associée au péché et à la culpabilité qu'il engendre), que par un libre choix des valeurs chrétiennes. Par conséquent les valeurs chrétiennes sont encore à découvrir et à reconnaître, et nous sommes à l'aube d'une identité chrétienne.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la même, l'école et l'Église ont pris des orientations différentes. Les religieux ne sont plus les seuls

---

[18] Nous n'avons retenu ici que les éléments essentiels à notre réflexion. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur le climat politique de l'époque et ses liens avec le clergé, de même que sur l'impact de l'essor technologique sur les mentalités. Mais de telles considérations dépasseraient largement le cadre de cette réflexion. Sans en nier la réalité nous laisserons à d'autres le soin de s'y pencher de façon plus approfondie.

porteurs de la vérité des choses. C'est une mission qu'on a remise à l'école. Il y a une distinction entre connaître et choisir, même si l'un est nécessaire à l'autre. L'Eglise est porteuse du message du Christ, et l'école oriente vers la vérité des choses. Les deux peuvent se rencontrer mais ne doivent pas se confondre. L'histoire nous l'apprend.

Besoins:

Mais il faut aller plus loin. Certains sont portés à croire que les parents ont des attentes parfois ambiguës qui pèsent lourdement sur le dos des pédagogues. Ce qui nous amène à nous interroger sur ces "gens qui portent les valeurs"[19].

Si la famille a un rôle primordial dans l'éducation religieuse, il faut, un jour ou l'autre, que l'enfant " coupe le cordon" et prenne pied dans la vie sociale. Ainsi, au plan des valeurs, l'emprise des modèles parentaux doit faire place aux modèles sociaux. L'enfant doit se construire des points de repères à l'extérieur de la famille.

On sait combien certains de ces modèles nous ont déçus par le passé. Aux yeux de plusieurs l'idéal chrétien a été déchu avec ceux qui l'ont bafoué. La vie sociale et la vie religieuse étant intimement liées à l'époque, la déception a frappé aux deux niveaux, et le coup a été dur. Fortement ébranlées, plusieurs personnes se sont heurtées au questionnement de nouvelles idéologies et de nouvelles cultures, sans nécessairement y être préparées.

S'il y en a qui ont poursuivi leur recherche personnelle et leur engagement malgré tout, on peut comprendre que bon nombre de parents aient aujourd'hui mis de côté cet aspect de leur vie. D'autres s'en sont tenus aux repères familiaux et se sont dissociés des pratiques de la vie paroissiale. Mais la famille a ses limites. Ne pouvant puiser elle-même dans un idéal partagé au plan collectif, il lui est difficile de se ressourcer. Elle risque de se retrouver appauvrie et paralysée. Sans compter qu'elle ne cesse d'éclater.

Par contre, les parents en éduquant leurs enfants, réalisent la présence des besoins humains du développement religieux. Plusieurs se tournent alors vers l'école pour porter les valeurs de la communauté, vers les professeurs en qui ils se sentent représentés. Peut-être certains espèrent-ils les professeurs mieux préparés qu'eux..., ou encore demeurent-ils incompris dans leurs attentes!

---

[19]NAUD, A. (1985) La recherche des valeurs chrétiennes. Montréal Fides.

Rôle de l'école:

Il n'en demeure pas moins que les professeurs incarnent des valeurs dans le vécu quotidien de l'école, et que celle-ci traduit une orientation de société. En cela, il y a une attente éducative qu'on ne peut nier, et qui est en relation directe avec la mission de l'école.

La disparition de plusieurs rôles sociaux autrefois assumés par la famille élargie, le voisinage et la communauté, rend encore plus importante la responsabilité de l'école. L'école reste l'institution la plus présente à l'enfant pour offrir le partage d'un vécu commun où il peut s'identifier à des modèles sociaux.

Rôle des parents:

Par contre, malgré que la responsabilité des professeurs soit évidente, leur rôle, si important soit-il, ne peut de toute façon remplacer celui que les parents, eux-même, ont à assumer par leur recherche personnelle et leurs choix. Si l'école doit soutenir les promesses du départ, les parents ont à témoigner de leur engagement ou du moins de leur cheminement face à cette vérité des choses. Ils ont à permettre à l'enfant d'intégrer ses acquisitions dans un devenir en signifiant comment eux, les ont situées dans leur vie. En fait, comme l'a souligné Michael Novak: en dépit des incertitudes qu'on rencontre, " the courage to raise children presupposes a willingness ..to grow out."[20]

La responsabilité des parents est d'autant plus grande qu'ils sont appelés à prendre des décisions importantes au niveau de l'orientation de l'école, et de sa dimension confessionnelle. Les parents doivent, s'ils ne veulent pas être à la merci des changements, reprendre leur propre démarche et se situer dans leurs choix.

Car le fait que l'école s'inspire des valeurs chrétiennes ou non pour mener à bien sa tâche éducative, demeure un "choix", un choix d'orientation du projet éducatif de l'école. Par conséquent, c'est une responsabilité des parents qui, avec l'équipe école, doivent s'unir dans un projet éducatif commun, en dépit de leurs différences personnelles. C'est le défi de se rallier dans un choix commun, un choix de valeurs pour leur projet éducatif.

Ainsi, parents et professeurs ont une responsabilité à partager au plan des valeurs. Si les parents peuvent se tourner vers l'école pour porter les valeurs de la communauté, il ne faut pas oublier qu'ils sont aussi membres de cette communauté. Ils doivent donc clarifier leurs valeurs et

---

[20]NOVAK, M. (1976) The Family out of Favor. Harper's Magazine, April, 37-46.

s'unir à l'équipe-école pour assumer l'orientation du projet éducatif. Or, les valeurs chrétiennes représentent-elles le choix des parents?

3.2 LE CHOIX D'UNE ÉDUCATION RELIGIEUSE A L'ÉCOLE

Dans un récent essai d'analyse socio-culturelle intitulé Une religion à transmettre[21], Mme Micheline Milot s'est penchée sur les attentes des parents en ce qui concerne la religion à l'école. Selon les données de cette recherche, les parents désireraient que leurs enfants reçoivent des connaissances au plan religieux, connaissances susceptibles de donner aux enfants les moyens nécessaires pour répondre à un besoin de sens à la vie. Ces attentes se voudraient dégagées d'un endoctrinement et se distingueraient d'un engagement dans la vie chrétienne. Par conséquent elle conclue en disant que les attentes des parents n'ont rien à voir avec une option proprement chrétienne.

Dans l'esprit de l'évolution du Québec et dans le contexte des interrogations de Carrefour 92[22], on peut se demander si, au plan scolaire, les faits mis en lumière par Mme Milot ne posent pas davantage le défi d'une foi à éduquer dans la liberté de conscience que celui d'une religion à transmettre. C'est sous cet angle que nous avons pris la liberté de considérer les observations recueillies par Mme Milot. En effet, une telle étude après la période de crise religieuse qui a secoué le Québec, fait ressortir admirablement les besoins du développement humain au plan religieux, bien qu'ils restent mêlés aux souffrances de cette crise.

En fait, l'expérience éducative des parents nous place devant une éducation laissée en friche. Un travail inachevé qu'il ne faut cependant pas mépriser puisqu'il y a un rationnel évolutif à toute crise. Mais avant de penser à un choix des valeurs chrétiennes ou à une indifférence face à ces valeurs, on peut supposer une préoccupation pour les besoins humains du développement religieux. Peut-être les parents désirent-ils pour leurs enfants ce dont ils auraient eu besoin pour eux-même. Mais ne posent-ils pas ainsi les conditions d'une éducation de la foi en milieu scolaire?

Au niveau d'un enseignement religieux:

Malgré que la plupart des gens aient trouvé dans leur famille les bases nécessaires pour faire face aux épreuves, pour un espoir après la

---

[21] MILOT, Micheline (1991) Une religion à transmettre. Ste-Foy Presses Universitaires de Laval.

[22] OFFICE DE L'EDUCATION, ARCHEVECHE DE MONTREAL (1993) Défis d'aujourd'hui pour des lendemains neufs. Actes de Carrefour 92 Carrefour 92 sur l'éducation scolaire.

mort, un sens à la vie et un cadre éthique, les parents sentent la nécessité de se tourner vers l'extérieur pour en reconnaître la vérité. Dans notre relation avec l'enfant, il y a une distance que nous n'avons pas comme parents. On est, par conséquent, toujours obligés de revenir à notre expérience personnelle qu'il nous est difficile d'objectiver. On demeure pris entre notre choix et sa valeur de vérité. Les repères extérieurs sont essentiels pour que l'enfant ait l'espace nécessaire à la liberté de son propre choix tout autant que pour rendre compte d'une réalité qui nous dépasse.

On pourrait croire que c'est ce qui porte les parents à affirmer la nécessité d'un enseignement qui ouvre à la vérité des choses. La réserve et la prudence quant à la possibilité d'un endoctrinement pourraient aussi être interprétées comme une assurance qu'on veut se donner pour garantir la liberté de conscience. Emotivement, nous demeurons méfiants. Au point même où certains parents malgré leurs convictions craignent d'influencer le choix de leurs propres enfants en les inscrivant en enseignement religieux.

Pourtant l'histoire nous montre qu'il n'est pas si facile de se substituer à la conscience de quelqu'un. Il n'y a pas aujourd'hui plus de chrétiens pour autant. Malheureusement les excès auront causé beaucoup de souffrances. La principale tâche à accomplir, celle d'éduquer, aura été abandonnée. Par contre, ne pas permettre cet enseignement dans le but de ne pas décevoir est peut-être aussi une erreur qui laisse libre cours à d'autres expériences non moins souffrantes, qui sait?

Au niveau d'un engagement dans la vie chrétienne:

D'autre part, si pour certains l'enseignement religieux est considéré comme une connaissance indispensable pour éclairer leur vécu religieux et soutenir un engagement dans la vie chrétienne, pour d'autres la situation est différente. Plusieurs parents, tout en réclamant un enseignement religieux pour leurs enfants, n'associent pas nécessairement cette option à un engagement dans la vie chrétienne, ou dans une pratique religieuse. Attitude paradoxale au premier abord, mais intéressante sur un plan éducatif.

En effet, même si parfois les attentes des parents n'ont apparemment rien à voir avec une réelle option chrétienne, il ne faut pas conclure trop vite à une indifférence face à ces valeurs. La question n'est peut-être pas tant de choisir entre les valeurs du catholicisme par rapport à celles d'une autre religion, mais plutôt le choix d'une éducation religieuse à l'école.

Il n'est pas non plus surprenant que le choix d'un enseignement religieux s'exprime dans un cadre chrétien puisque c'est le contexte dans lequel nous avons vécu, et qui est, pour plusieurs encore, celui qu'ils privilégient. Mais l'expression de ce besoin pourrait se traduire tout autant dans un choix autre que catholique, si ce n'était de l'histoire du Québec et de

sa culture où "l'idée de Dieu existe et fait partie de notre héritage religieux et culturel québécois."[23]

Par ailleurs, que cet enseignement corresponde à un choix de valeurs ou non, il est compréhensible que beaucoup de parents désirent un enseignement religieux catholique. Il représente le questionnement auquel nous confronte notre héritage culturel. C'est une maîtrise dont nous avons besoin.

Il est nécessaire cependant de souligner que l'enseignement objectif de la Révélation n'est pas un enseignement culturel lié au patrimoine. Si la dimension culturelle représente un intérêt éducatif incontestable, il reste qu'elle doit être reliée à sa valeur de vérité au plan de la Révélation. Car il ne faut pas oublier qu'aussi puissant que soit le témoignage du patrimoine, il n'est qu'une expression singulière de la maîtrise que nous avons de cette vérité religieuse.

Ainsi donc, pour sa valeur culturelle ou à cause des valeurs de vie qu'il représente, beaucoup de parents font appel à un enseignement qui tout en étant catholique, n'est pas associé à un engagement chrétien.

Vécu des valeurs et engagement chrétien:

Quand on parle d'un engagement dans la vie chrétienne, on fait appel à un "choix" de valeurs L'engagement est une conséquence de ce choix. La mission de l'école consiste à "éduquer" au choix, au choix libre et éclairé.

Les expériences de vie religieuse que doit offrir l'école ne peuvent viser un engagement formel dans une option chrétienne. Elles doivent s'en tenir à leur rôle éducatif i.e. offrir à l'enfant, selon les possibilités de son âge, un vécu de ces valeurs, et des opportunités d'expérimenter des rôles au niveau de la vie religieuse, tout comme dans la vie sociale. Elles peuvent aussi avoir un rôle didactique et être des moyens concrets d'intégration de la matière, plus précisément de la présence de Jésus dans la vie de l'enfant. Ces expériences représentent au niveau de l'engagement, un engagement propre à son âge dans une responsabilité plutôt que dans un choix exigeant fidélité. L'engagement réel, on le sait[24], n'apparaît que plus tard dans le développement.

---

[23] CHARRON, A. Religion et foi chrtienne.

[24] ERIKSON, E. H. (1968) Adolescence et crise (1972) France Flammarion

Si l'intérêt pour les valeurs chrétiennes peut signifier un engagement pour plusieurs, il ne l'est pas pour tous. Et l'école ne prend pas sur elle la responsabilité de ce choix qui, lui, demeure personnel.

En ce qui concerne les parents, il ne s'agit pas d'engager l'enfant dans un choix chrétien, mais dans une éducation de la foi. La responsabilité des parents est d'accompagner leur enfant et de signifier leur propre engagement comme étant un engagement qu'ils partagent avec d'autres. Ou encore un engagement qu'ils respectent chez ceux qui le portent, mais pour lequel eux-même ne sont pas prêts et qu'ils peuvent vivre différemment.

Éducation religieuse et choix de valeurs:

Que l'école ait une responsabilité éducative dans l'éducation de la foi, comme on l'a vu précédemment, on peut le comprendre. Il ne faut toutefois pas confondre l'éducation de la foi avec un engagement dans la vie chrétienne même si elle peut y conduire. L'éducation de la foi doit permettre la découverte des valeurs en toute liberté de conscience, de façon à pouvoir faire un choix éclairé avant de s'engager dans une option religieuse.

Dans l'optique des conclusions de Mme Milot, il est possible que le choix des parents ne reflète pas nécessairement pour chacun, une option chrétienne au plan des valeurs. Toutefois, nous sommes portés à croire que, s'en tenant à la dimension humaine de leurs valeurs, ils peuvent exprimer davantage un malaise, une difficulté à les situer sur un plan confessionnel. Ce qui ne veut pas dire qu'ils aient renoncé à ces valeurs pour autant.

Mais avec la loi 107 qui remet aux parents la responsabilité de la dimension confessionnelle de l'école par le biais du Conseil d'Orientation, les parents sont amenés à affirmer leurs valeurs et à situer leur choix d'une éducation religieuse à l'école dans l'«orientation générale» des valeurs du projet éducatif. Les parents doivent, avec l'équipe-école, poser les fondements d'un projet éducatif commun, i.e. exprimer leurs accords collectifs sur la visée morale de l'école. Ils ont à déterminer les valeurs du projet éducatif, et si elles auront une orientation confessionnelle ou non.

Par conséquent, la confessionnalité ne doit pas être confondue avec un enseignement religieux. Si on réfère à la loi 107, on se rend compte que peu importe l'orientation générale des valeurs du projet éducatif (confessionnelles ou non), les parents ont toujours la possibilité de choisir entre un enseignement moral et un enseignement moral et religieux catholique, accompagné de services de pastorale pour leur enfant.

Ainsi, dans l'optique du choix des parents en ce qui concerne une éducation religieuse à l'école, la question qui se pose est celle de savoir si, dans le contexte du développement intégral, la dimension confessionnelle de

l'école est nécessaire à l'éducation de la foi, et même, à l'éducation tout court.

Bien que dans les faits cette question ne change rien au statut actuel de notre école, elle prend toute son importance pour l'orientation à venir de ceux qui en doutent. De plus, notre façon d'envisager la question colore beaucoup le vécu actuel de la dimension chrétienne de notre projet éducatif. C'est une réalité qu'il faut considérer.

En fait, l'enjeu de la confessionnalité s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large. Il nous met face à notre approche éducative qui, elle-même, nous renvoie à notre conception de l'homme. Nous sommes devant un double défi. Quelle sorte d'école voulons-nous, et, laquelle permet le mieux d'assurer une éducation religieuse?

3.3 LA CONFESSIONNALITE.UN CHOIX EDUCATIF, UN CHOIX DE VALEURS

Quand on parle de confessionnalité de l'école, ou qu'on réfère à l'école catholique, on pense généralement à des croyances et des pratiques religieuses. Mais il faut comprendre que l'école est une institution sociale, et que la confessionnalité représente plutôt une façon de vivre et d'éduquer. Qu'on s'inspire de l'Evangile et des valeurs chrétiennes, ou de celles d'une autre religion, ça demeure un vécu humain n'exigeant en aucune façon un acte de foi. Dans la pratique, ça se résume à notre façon de concevoir l'apprentissage, la justice, le respect, la discipline etc..

En fait, dans le contexte de sa mission éducative, l'école offre à l'enfant une expérience du monde. La religion, on l'a vu, est une relecture de cette expérience à la lumière de la recherche de nombreuses générations. Or, quelle que soit la lecture qu'on en fasse, ça ne change rien au fait que nous ayons tous à partager les richesses de l'humanité. En cela, la confessionnalité de l'école n'est pas indispensable. L'essentiel tient à un partage collectif de normes communes.

Un choix éducatif

Par contre, au plan de sa mission éducative, les choses se présentent autrement. Une institution qui oriente vers la vérité des choses ne peut elle-même, dans son agir, ignorer cette vérité. Nous devons admettre qu'en dépit de nos limites d'exploration, la recherche du sens de l'existence est une vérité du développement humain. Dans sa philosophie et ses choix éducatifs l'école doit se situer en relation avec cette vérité si elle veut réellement éduquer.

Pour que s'opère la structuration du Moi, qui a besoin de se confronter et se situer en regard d'un idéal, il faut que l'école puisse offrir une expérience de vie où nos gestes, comme adultes, comme collectivité, sont reliés à leur signification, à leur source d'inspiration. En effet, on sait[25] que ce qui importe à l'enfant, au-delà de nos réussites et nos erreurs éducatives, c'est que chacun de nos gestes ait un sens.

Que l'école soit confessionnelle ou non, ne change rien aux défis de la réalité que nous devons assumer. En cela, la dimension confessionnelle doit s'inscrire dans le vécu social de l'école et en respecter les normes, en l'occurrence, celles de la Charte des droits et libertés de la personne. Il faut rendre à César ce qui est à César. La différence réside dans le sens qu'on

---

[25] ERIKSON, E.H. (1968) Adolescence et crise. (1972) p.100

prête à ces réalités. Mais on peut dire aussi que c'est le sens qu'on accorde aux choses qui en crée l'âme.

La confessionnalité de l'école représente "l'âme" de notre projet éducatif, son humus, sa terre nourricière. Et "l'humanisme croit en la capacité qu'a l'être humain de se transformer lui-même s'il plonge ses racines dans un sol riche qui nourrit son esprit, son coeur et son âme."[26]

Peu importe que les parents à leur tour signifient ou non cette éducation scolaire, l'école, pour sa part, aura fourni à l'enfant des idéaux et des modèles à rejeter, modifier ou parfaire, et ce, en fonction d'une vérité qui nous appelle tous. C'est en ce sens qu'elle lui aura permis un engagement dans l'avenir, qu'elle l'aura éduqué.

Ainsi, au plan éducatif, nous pensons que l'école doit être confessionnelle pour répondre aux besoins du développement intégral. La confessionnalité doit être considérée comme une orientation éducative du projet de l'école au plan des valeurs, une orientation qui inscrit ses gestes dans la totalité du développement humain. Par conséquent, le choix confessionnel est le risque que doit prendre un milieu pour soutenir ce développement. Quel qu'il soit, il est le choix d'une éducation qui se risque au-delà des certitudes de la vérité humaine et de la maîtrise que nous en avons pour questionner ses gestes et tendre vers une plus grande vérité.

Par contre, le choix confessionnel n'est pas signe ou garantie d'un engagement chrétien. Ceux qui craignent une telle association ont raison. Car c'est la distinction entre les deux qui permet la liberté. Faut-il encore permettre à ces deux réalités d'exister.

D'un point de vue éducatif, il n'y a donc pas de choix réel entre confessionnalité et non confessionnalité à moins de se situer en dehors du développement intégral. Ce qui veut dire une toute autre approche de l'apprentissage, qui pourrait être celle du behaviorisme par exemple. C'est donc à notre avis au niveau de notre conception de l'apprentissage, notre conception de la personne, que se situe le véritable choix entre confessionnalité et non confessionnalité.

Par contre, dans la pratique, il y a des nuances. Il se peut qu'un milieu, tout en reconnaissant la réalité du développement intégral, ne puisse l'assumer, et qu'il exprime cette limite dans un choix non confessionnel. Par exemple, un milieu où la composition multiethnique est telle qu'on ne peut penser à un ralliement dans un choix collectif commun. Ce milieu pourrait alors prendre une orientation non confessionnelle. C'est une limite sociale de l'école, une limite quant à sa capacité éducative, quant à son idéal.

---

[26]ROBICHAUD, E. "Prospectus" de l'école Louis-Riel.

En fait, même si elle est nécessaire au développement de l'enfant, la confessionnalité de l'école n'est pas, à notre avis, toujours possible ou souhaitable. Nous ne pensons pas que l'école doive être confessionnelle à tout prix. Le choix confessionnel dépend aussi de notre capacité à nous rallier au plan social, dans un choix éducatif commun. Jusqu'où dans une école publique d'un monde pluraliste, sommes-nous capable de nous rallier?

Un choix de valeurs

Il ne faut pas oublier que ce sont les gens qui portent les valeurs. Et actuellement, il n'y a rien d'évident sur ce point. Ce qui rend la nécessité absolue de la confessionnalité très contestable.

En remettant aux écoles la responsabilité du choix des orientations éducatives, l'Etat doit accepter de composer avec les limites sociales de chaque milieu. Il y a des milieux plus homogènes, d'autres moins. Le défi n'est pas le même pour chacun. D'autre part, un milieu qui a une grande force de ralliement devrait être un milieu ouvert et accueillant aux autres (qui ont toujours le choix entre un enseignement moral et religieux). Un milieu rigide et fermé, aussi parfait qu'il puisse paraître n'a pas cette réelle capacité d'appel pour l'enfant qui sent l'idéal menacé par le déchirement des passions. Mieux vaut en toute honnêteté partir de là où nous acceptons de nous rallier et avancer sûrement que d'échafauder des cathédrales vides.

Toutefois, en dépit de ses limites sociales, la confessionnalité de l'école nous appelle toujours à une réflexion sur notre choix d'idéal et nos possibilités. Un milieu qui n'a pas de projet confessionnel doit se trouver un cadre de référence pour ne pas être à la merci des luttes de pouvoir et des courrants de l'heure. Car une morale ne se fonde pas sur un simple constat sociologique.

La confessionnalité scolaire, au plan social, est un espace que l'on s'accorde comme collectivité. Un espace pour sauvegarder la liberté dans sa quête de vérité quant au sens de la vie. Et il semble que sur ce plan, on ait tout à y gagner puisque "la fragilité de nos sociétés n'est pas seulement d'origine psychologique, mais témoigne aussi des carences d'un espace de réflexion cherchant à traiter le sens du vécu."[27]

Un risque:

Dans une société en quête de sens, il reste difficile de faire un choix sans risquer de se tromper. Evidemment l'erreur est humaine et lourde à porter. Mais l'expérience nous montre qu'à ne pas vouloir se tromper, on ne fait rien. Et c'est justement ce que la jeunesse actuelle nous reproche.

---

27 ANATRELLA, T. (1993) Non à la société dépressive. p.293

En fait, choisir, c'est le prix de l'évolution, le risque de vivre. De toute façon, qu'on le veuille ou non, dans l'évolution des structures actuelles, c'est le défi que nous aurons à relever.

Le risque à prendre est toutefois calculé puisque le choix n'est pas irréversible, du moins en ce qui concerne l'école catholique. Le Comité Catholique a prévu en effet, à tous les cinq ans, une révision de l'orientation chrétienne du projet éducatif. Ceci permet d'évaluer la démarche de l'école à ce niveau et de l'améliorer, ou encore de constater la nécessité d'un changement de statut.

Le défi du pluralisme:

Le choix confessionnel, celui de l'école catholique, représente cependant pour plusieurs, un autre risque. Dans le contexte d'une société pluraliste, un choix confessionnel est-il possible sans brimer la liberté des autres?

Avec la loi 107, le gouvernement crée une ouverture aux libertés individuelles, car il rend possible des projets éducatifs d'orientations différentes au plan confessionnel. Mais si parents et éducateurs se voient remis la responsabilité des choix éducatifs de l'école, l'Etat a, quant à lui, la responsabilité d'assurer l'exercice de cette liberté à l'intérieur des limites de la paix sociale. Cette responsabilité n'appartient pas à l'école qui elle, est tournée vers l'éducation à la vérité des choses.

Le choix confessionnel est un choix éducatif parmi d'autres. Il y a d'ailleurs plusieurs projets éducatifs d'orientations diverses, tant au plan pédagogique qu'au plan vocation de l'école qui coexistent sans problèmes, dans le respect d'une exigence commune. Au plan de la conduite, la Charte des droits et libertés de la personne peut servir de norme commune.

Dès lors, le choix que chacun fait au plan d'une option confessionnelle particulière de l'école, nous rallie collectivement dans ce qui nous semble plus près de la vérité. Il n'enlève rien à ceux qui ne le partagent pas puisqu'ils peuvent se rallier dans un autre choix. Bien que les structures ne soient pas encore en place, il est à prévoir qu'on pourrait désormais, selon notre choix, s'orienter vers des commissions scolaires catholiques, ou linguistiques (avec projet éducatif chrétien ou autre).

Dans un tel contexte, c'est un peu comme le choix qu'on fait d'un époux pour un projet de vie. Le choix d'un mari n'équivaut pas à dénigrer les autres hommes etn'empêche pas d'autres mariages, d'autres projets de vie. Ce n'est pas le rejet d'une personne, et encore moins d'une culture.

En fait le choix d'une option religieuse par rapport à une autre ramène la religion à sa valeur de vérité et non aux moeurs qui n'en reflètent

qu'une expression particulière et limitée à un moment de l'histoire. On le sait, la vérité du christianisme elle-même a pris bien des visages depuis le début de son histoire. Malgré tout, sa vérité ne semble pas épuisée. Et elle a su rallier plusieurs cultures telles que les Italiens, les Canadiens, les Français, les Portugais, les Polonais, les Espagnols et tant d'autres. Reste à savoir quel choix reflète nos valeurs comme collectivité. Dans quelle option désirons-nous nous rallier?

En somme, le respect du pluralisme ne nous épargne pas la responsabilité de faire des choix. En ce sens, on peut dire que "vivre dans un monde pluraliste, c'est obéir à trois exigences" que l'on pourrait exprimer ainsi:

> tu ne dois pas prétendre posséder la vérité; tu ne dois pas renoncer à chercher inlassablement la vérité; tu ne dois pas non plus renoncer, au nom d'une vérité pensée comme absolue, à t'interroger inlassablement sur la valeur de toutes les doctrines qu'il s'agisse de la tienne ou de celles des autres.[28]

Un choix collectif:

Quant à savoir quel choix est en mesure de cristalliser notre idéal social, il nous reste un grand travail à faire. Il nous faut reprendre l'histoire là où nous l'avons laissée et accepter de regarder et reconnaître ce qui nous a construit, pour ensuite le mettre en relation avec la vérité qu'il traduit. La confessionnalité de l'école ira jusqu'où nous pourrons nous rallier.

Ainsi, il nous faut avoir le courage de faire la vérité et regarder en face nos souffrances. Nous avons à la portée de la main, si nous nous en donnons la peine, une richesse à faire grandir. Et nous avons, inscrit dans notre culture, tout ce qu'il nous faut pour cheminer. Il s'agit de pouvoir en reconnaître la valeur et, sans se prendre pour d'autres, se garder d'une fausse humilité.

Au-delà de nos difficultés à maîtriser les grands défis que nous avons tenté de relever, il faut retrouver nos orientations de départ. Prenons par exemple l'attention que nous portons à la jeunesse. Notre désir s'exprime admirablement bien dans Un Québec fou de ses enfants! "C'est l'ensemble de la société québécoise qui est appelée à replacer les enfants au centre de sa vie collective".[29] Notre système d'éducation est davantage préoccupé des besoins des enfants et de leur développement que d'un bourrage de crâne, ou d'un moulage. Il est bien certain qu'une telle orientation modifie considérablement notre relation à l'enfant. Il ne s'agit

---

[28] MOREAU, P. (1991) Les valeurs familiales. p.43

[29] BOUCHARD, C. (1992) dans Un Québec fou de ses enfants. p.10

pas de "mâter" l'enfant, mais de savoir l'accompagner. A la lumière de nos faux pas, nous avons à découvrir notre rôle de parents et d'éducateurs.

Pensons aussi à l'esprit coopératif qui a amené la création des Caisses Populaires et a posé une alternative originale aux banques. Il y a en plus l'assurance-maladie qui permet des soins appropriés à tous, tout en permettant une recherche médicale sérieuse. Sans compter le soin que nous avons apporté à notre langue. Plus d'un de nos poètes a traversé l'Atlantique, "de l'Ile d'Orléans jusqu'à la Contrescarpe".

Tout cela n'est pas le fruit du hasard. Et sa valeur dépend aussi de ce que nous en ferons. Aussi, en dépit de toutes les critiques que nous pouvons apporter à ces réalités, elles révèlent une tentative sérieuse de maîtriser certaines valeurs. Ce n'est pas tant dans les réussites ou les échecs de ces entreprises qu'il faut puiser pour l'avenir, mais dans l'esprit et les valeurs qui les ont animées.

C'est notre héritage avec ses grandeurs et ses décadences. A nous de faire la vérité dans tout cela. "Il y a donc nécessité de questionner perpétuellement nos acquis et définir le chemin qui reste à faire"[30] Nous avons le choix, nous avons un trésor, une richesse infinie. "Nous avons, le temps presse, un travail à finir. Nous avons la promesse du plus brillant avenir. (Vigneault)". Qu'en ferons-nous?

C'est en accord avec Jacques Grand'Maison que "nous misons ..sur cette capacité de rebondissement des êtres humains tout au long de leur histoire. Elle est toujours là...Au-delà des solutions politiques et socio-économiques nécessaires, les jeunes ont besoin de rencontrer des adultes crédibles qui croient à ce qu'ils font, qui tiennent à leur engagement, qui ne démissionnent pas devant l'avenir à faire."[31]

---

[30] GRAND'MAISON, J.(1991) Le drame spirituel des adolescents

[31] Idem p. 209-210

3.4 LE CHOIX DES VALEURS CHRETIENNES

Aujourd'hui, rien n'est moins évident que de parler de valeurs chrétiennes. Plusieurs y voient vite déferler crucifix et chapelets. Des images qui pour certains représentent le souvenir d'une ferveur délaissée, tandis que pour d'autres, elles signifient un tas de simagrées et de superstitions.

Pourtant, quand on parle du choix des valeurs chrétiennes, dans le cadre de l'orientation générale d'un projet éducatif scolaire, on fait d'abord appel à une façon de vivre et d'éduquer qui s'inscrit tout simplement dans le quotidien de l'école, quelle que soit notre orientation: enseignement moral (EM) ou enseignement moral et religieux catholique (EMRC). C'est une façon d'être et d'éduquer dont la source d'inspiration est révélée à travers l'EMRC et les activités de pastorale, pour ceux qui en font le choix.

Un humanisme

En fait, dans le quotidien les valeurs morales peuvent opérer de façon autonome, indépendamment de leur source de vérité. Quelle que soit leur source, elles doivent s'inscrire dans un ralliement collectif pour le partage de la même humanité.

L'école qui, dans son agir, s'inspire de l'Evangile, donne un tout autre élan à son vécu. Elle donne une couleur à son humanisme. Prenons l'exemple très actuel de la sauvegarde des richesses de notre planète. Cette nécessité a donné lieu à tout un mouvement écologique. Nous sommes tous concernés par le soin à prendre de cette richesse commune, pour que la vie continue.

Dans le cadre d'un humanisme chrétien, la façon d'aborder cette réalité s'oriente vers la découverte des merveilles de notre planète, dans tout ce qu'elle a de beau et de bon pour l'homme. C'est dans cet esprit d'émerveillement que l'on en prendra soin, comme un trésor qui nourrit la vie. Une telle orientation diffère de celle qui nous appelle à prévenir une éventuelle destruction.

Dans une école catholique, l'émerveillement sera l'orientation retenue. Que l'enfant soit inscrit en enseignement moral ou en enseignement moral et religieux catholique, le message qui prévaudra dans l'ensemble des valeurs du projet éducatif sera le même. Tout un chacun aura à poser des gestes pour la sauvegarde de la planète.

Par contre, la portée et le sens de ce message, qui pour un chrétien reflète sa relation à Dieu, seront révélés ou non, selon que l'enfant est inscrit en EM ou EMRC. Ainsi l'un comme l'autre vivront cette réalité ensemble à

travers des responsabilités partagées, mais chacun la vivra très différemment.

Pour celui qui est en enseignement moral, le soin qu'il y met signifie une qualité de vie, une possibilité d'aller au bout de son développement, une garantie de survie. L'homme étant sa propre fin, il sera guidé dans ses choix, par ce qui est universellement reconnu comme bon pour l'homme, et qui s'exprime dans les Chartes de droits et libertés de la personne.

Pour le chrétien, la planète est une création, un don de Dieu. C'est un geste d'amour envers celui qui a du prix aux yeux du Créateur. C'est le bien de l'homme. Ainsi, dans sa contribution à l'écologie, la conduite du chrétien prend le sens d'un geste d'action de grâce et de participation à l'oeuvre de son Dieu. Bien qu'au niveau de l'agir, le vécu du chrétien doive s'inscrire dans les normes sociales des Chartes de droits et libertés de la personne, ce vécu est tout autre.

Pourtant, l'un comme l'autre, humaniste ou chrétien, prendront soin de cette planète et auront à y travailler ensemble. Chacun y apportera sa contribution et les efforts nécessaires pour le plus grand bien de l'humanité. Mais leur vécu sera très différent. Cependant, quel qu'il soit, il devra se mettre au service de l'humanité, au service de la vie et de sa vérité.

En fait, le choix des valeurs chrétiennes pour orienter le projet éducatif consiste à puiser principalement dans les valeurs d'amour et de liberté du message évangélique une conception de la personne humaine. Si la foi prend racine dans le développement humain, elle y retourne par une vision de la vie qui s'inscrit dans nos gestes.

Dans le contexte de l'amour chrétien, la personne tire sa valeur de son ETRE. Elle est accueillie et respectée non pas en fonction de ses mérites et qualités, mais en dépit de ses difficultés ou de sa situation. La personne est aimée pour ce qu'elle est, dans sa nature, quel que soit son sexe, son âge, sa race, ses besoins et même sa foi. Elle est considérée non pas en fonction d'un groupe d'appartenance, mais dans la richesse et l'unité de son développement, avec son histoire et son devenir, orientée vers sa liberté, dans la pensée et dans l'action. C'est ainsi que, dans la nuance et le jugement, le projet éducatif porte attention à la personne et à ce qui la construit.

Par conséquent, l'autonomie prend une grande place dans le projet éducatif car elle signifie l'exercice de la liberté, la possibilité de gouverner notre vie en accord avec un choix de valeurs. En effet, l'autonomie, cette capacité de faire des choix, des choix libres, est nécessaire à l'orientation de la conduite vers l'amour, que ce soit vers l'estime de soi, des autres ou encore l'amour de Dieu, pour ceux qui en font le choix.

Ainsi, l'autonomie doit faire appel à la conscience et à la responsabilité dans la conduite plutôt qu'à une norme extérieure pour permettre la liberté dans l'action. Au plan de l'apprentissage, la formation du jugement et de la capacité de réflexion sont privilégiées plutôt qu'une seule "accumulation" de connaissances. Ce qui permet de développer la liberté de penser. L'enfant s'engage ainsi dans une participation active et personnelle à la construction de sa vie et de la société qui le sert. Par conséquent l'humanisme chrétien diffère considérablement d'un humanisme où la personne est mise au service de l'Etat.

Les relations aux autres seront orientées vers la solidarité, où l'on apprend à se serrer les coudes et à développer un sens et un désir du bien commun. Cette éducation au bien commun engage la liberté individuelle dans un esprit de service, orienté vers la responsabilité (et non la condescendance ou la pitié), un esprit de justice (à chacun selon ses besoins, dans le respect du bien commun) et de respect, tout en laissant place au jugement personnel. Elle diffère de la soumission à l'impératif d'une norme extérieure.

Une éducation religieuse

Au plan social, ces valeurs peuvent être choisies et développées comme tel, sans être mises en relation avec la source du message évangélique. Toutefois, dans le cadre d'une éducation religieuse, il est primordial que cette expérience humaine s'inscrive dans notre relation à Dieu. Par conséquent, une école catholique aura un grand souci de la qualité de l'EMRC où l'enfant recevra les points de repère nécessaires pour apprécier et comprendre, dans sa dimension religieuse, ce projet d'une école catholique.

En ce qui concerne la relation à Dieu, le vécu de l'animation pastorale et de l'EMRC permettra, à ceux qui en font le choix, une relecture du quotidien à la lumière de l'Evangile, et des expériences religieuses qui traduisent de façon particulière cette relecture de la vie. Il y aura donc place, à ce niveau, entre l'humain et le divin, à la prière et au culte. Evidemment ces expériences doivent respecter les exigences propres à la psychologie de l'enfant d'âge scolaire. Ce sont quand même des expériences qui peuvent être partagées avec les chrétiens de la communauté et de la paroisse comme c'est le cas pour les sacrements.

Une école catholique offre donc une "expérience du monde" où les gestes du quotidien sont en relation avec le message de la Révélation. Ainsi, la religion ne reste pas enfermée dans un enseignement, ni rivée aux objets saints et aux rites. C'est aussi dans cette façon particulière d'aborder les réalités du quotidien que l'enfant pourra comprendre que la religion qui lui est enseignée s'inscrit dans des actes, et demeure vivante.

Cependant, il appartient aux parents, à travers le choix d'un EM ou EMRC, de décider si cette Révélation doit être faite ou non à l'enfant. Que ces liens lui soient révélés ou non importe peu, l'orientation générale du projet éducatif restera la même.

CONCLUSION

En guise de conclusion au niveau des multiples défis de l'école catholique, on pourrait affirmer que pour l'instant son défi premier est de passer d'une loi à un choix!

Si, au plan scolaire, l'éducation chrétienne a été jusqu'à présent protégée par une loi, elle demeure avant tout, une responsabilité inhérente à nos choix tant au plan personnel qu'au plan social. Pour bien comprendre cette responsabilité, il faut la situer dans notre choix de valeurs et notre conception de l'école et de sa mission éducative.

Par contre, le choix de l'école catholique vient s'associer, dans ses valeurs, à celui de la communauté chrétienne. On peut alors se demander comment l'école et la communauté chrétienne se situent l'un par rapport à l'autre.

On a souligné certains des défis que les chrétiens pouvaient poser à l'école, ce qui nous a amené à préciser le rôle de l'école. Il faut maintenant se demander quels défis l'école catholique pose aux chrétiens?

DEFIS D'UN PROJET EDUCATIF CHRETIEN
A L'ECOLE

L'ECOLE CATHOLIQUE, UN CHOIX DE VALEURS POUR L'ECOLE, UNE RESPONSABILITE POUR LES CHRETIENS

Si l'école catholique est appelée à passer d'une loi à un choix, le défi des chrétiens, lui, est de situer ce choix dans l'ensemble d'une vie chrétienne. Les chrétiens ne sont plus seuls. La paroisse doit respecter l'école dans sa dimension sociale, sa mission première, et ses choix.

L'ÉDUCATION CHRETIENNE, UNE RESPONSABILITE POUR LES CHRETIENS

Dans le contexte d'une vie chrétienne, un projet éducatif chrétien est un projet des chrétiens parmi d'autres projets. L'école catholique est un des moyens qu'une communauté chrétienne choisit et reconnaît comme nécessaire à une éducation chrétienne. Il est bien évident que dans le cadre d'une telle éducation, il y a bien d'autres volets qui s'articulent à cette éducation en milieu scolaire.

Aujourd'hui, avec le réaménagement des structures scolaires, les paroisses sont appelées à faire face à toutes sortes de situations. Mais au-delà de ces structures, et quelle que soit l'orientation confessionnelle de l'école, un projet éducatif chrétien demeure la responsabilité des chrétiens, en paroisse, en famille, ou à l'école.

A travers leurs tâches, ils peuvent se réunir et réfléchir ensemble sur le sens et l'orientation de leur responsabilité quotidienne, à la lumière de l'Evangile. En ce sens, un projet éducatif chrétien est toujours possible, même dans une école qui aurait une orientation non confessionnelle.

L'étude des trois volets de l'éducation chrétienne à savoir, l'école, la famille et la paroisse, nous amène à des constations de réalité. Il y a des attentes et des besoins ainsi que des possibilités d'action dans chacun de ces trois volets, qui font ressortir à quel point l'interdépendance de ceux-ci est une réalité fondamentale d'un projet éducatif chrétien. Il est certain que la transformation de l'un ou l'autre de ces trois volets amène une réorganisation des autres.

C'est donc dans le contexte de cet ajustement nécessaire et constant que se situe l'école. La communauté des chrétiens doit donc, dans le cadre d'un projet éducatif chrétien, articuler la responsabilité propre de l'école à ses autres volets de l'éducation chrétienne.

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, UN CHOIX DE VALEURS POUR L'ÉCOLE

Une école catholique est une école qui fait le choix des valeurs chrétiennes pour donner une couleur à son humanisme, au-delà d'une norme commune, et pour répondre à sa responsabilité d'une éducation religieuse.

Dans l'éventualité où le milieu scolaire ne répondrait pas aux nécessités d'une éducation chrétienne, soit par un choix non confessionnel ou par ses limites face à cette dimension, il revient à la paroisse, et à la communauté des chrétiens, de trouver dans les autres volets les ressources nécessaires à une éducation chrétienne. La paroisse pourrait alors offrir des cours de Bible, des catéchèses, des célébrations etc. Ces activités pourraient aussi soutenir le travail qui peut se faire à l'école. Evidemment la paroisse ne peut remplacer l'école, et elle doit respecter ses orientations. Cependant, elle peut, selon les besoins du milieu, offrir des alternatives.

Ainsi l'école peut choisir ou non d'inscrire son humanisme dans la pensée chrétienne et offrir un EMRC de qualité avec des services de pastorale pour assumer sa responsabilité d'éducation religieuse. Mais l'école peut aussi aller plus loin et se donner un projet éducatif chrétien.

Lorsqu'un milieu scolaire, dans l'orientation de son projet éducatif, désire se donner un projet éducatif chrétien, il exprime une volonté de s'engager dans un questionnement de son action en regard des valeurs chrétiennes, et de s'y ajuster. En ce sens, la recherche du milieu scolaire peut rencontrer celle des chrétiens et s'inscrire dans un projet commun, un projet éducatif chrétien en milieu scolaire, qui se construit au gré de nos responsabilités propres et communes.

La coexistence de ces deux réalités offre une richesse incontestable. Autant le milieu scolaire peut ainsi nourrir son humanisme et enrichir l'éducation religieuse, autant les chrétiens gagnent dans l'unité et la richesse d'une éducation religieuse bien ancrée dans le vécu quotidien et le développement d'une identité propre.

RESPONSABILITÉ DE LA PAROISSE DANS UN PROJET ÉDUCATIF CHRÉTIEN A L'ÉCOLE

Alors qu'autrefois l'Eglise pouvait compter sur l'école pour soutenir la communauté chrétienne et ramener ses fidèles, le défi actuel de l'Eglise est de se mettre au service de l'école et de sa mission éducative, pour travailler avec elle à ce qui construit la personne.

En ce sens, la paroisse doit accueillir l'éducation de la foi du milieu scolaire comme une "étape" qui s'inscrit dans le "devenir" d'une "identité" chrétienne. Mais elle doit par le fait même accepter le risque de l'exercice de la liberté qui fait que la personne n'aboutira pas nécessairement à un choix ou un engagement dans la vie chrétienne.

> Le fait est que jamais on ne peut être sûr qu'une éducation réussira à faire en sorte que surgisse une liberté; et l'éducateur ne peut être qu'inquiet jusqu'au dernier moment: alors même que -comme le jardinier et le chirurgien prennent les soins nécessaires à une transplantation - il a veillé sur son élève, il ne peut que frémir avant de voir son oeuvre couronnée de succès,[32] tout en étant aussi prêt à ce que le succès puisse signifier un choix différent du sien.

Tout comme l'école la paroisse doit accueillir l'enfant avec les besoins de son développement religieux, accompagné de ses parents tels qu'ils sont dans leur relation avec l'Eglise. Elle doit aussi respecter les parents dans leur relation avec l'enfant au niveau de la foi, respecter leur vécu, leurs refus et leurs choix, et définir la sienne propre avec ses forces et ses limites.

Dans ses relations avec l'école, la paroisse a une position privilégiée par le biais de l'animation pastorale à laquelle elle doit s'ouvrir pour soutenir l'enseignement et permettre un vécu des valeurs religieuses dans le processus éducatif propre à l'âge scolaire.

Ces relations se cristallisent le plus souvent autour des sacrements. Et à ce niveau, la participation de la paroisse au projet éducatif de l'école catholique suppose qu'elle reçoive l'école comme membre de la communauté chrétienne à part entière dans sa responsabilité d'éducation de la foi. Evidemment il y a actuellement des contraintes à une telle orientation. Mais nous croyons que dans sa contribution au monde scolaire, la paroisse de l'école devrait, pour la préparation et la réception des sacrements propres à cet âge, accueillir tous les enfants de l'école qui le désirent, même si les familles ne sont pas comme tel sur le territoire de la paroisse.

Projet éducatif chrétien et engagement dans la vie chrétienne

Consciente de participer au processus éducatif de ces enfants, la paroisse devrait les intégrer dans leur cheminement tel qu'ils se présentent avec leur famille, et accepter qu'ils ne soient pas encore et ne seront peut-être pas plus tard "engagés" dans la communauté chrétienne de cette paroisse. Evidemment les familles qui ont déjà une option chrétienne ont

---

32 MOREAU, P. (1991) Les valeurs familiales. p.63

avantage à s'orienter vers la communauté paroissiale à laquelle elles sont intégrées. Quand à celles qui accompagnent le cheminement éducatif de leur enfant sans y être engagées, elles devraient être accueillies dans la paroisse de l'école pour ces sacrements.

C'est là un grand défi pour les chrétiens que d'accompagner des enfants qui n'ont aucun vécu ou lien avec l'Eglise, et d'autres qui, par leur famille, y sont engagés. Comment répondre aux besoins de chacun tout en gardant le sens profond du sacrement? C'est à ce niveau que se situe actuellement, pour la paroisse, la pierre d'achoppement d'un projet éducatif chrétien en milieu scolaire.

On a souvent l'impression que les sacrements sont utilisés à tort et à travers, et l'Eglise remet beaucoup en question sa politique de sacramentalisation. La grande demande pour les sacrements ne correspond pas toujours à un engagement dans la vie chrétienne, mais apparaît souvent pour les parents, comme unpoint de repère significatif dans l'éducation religieuse. Est-ce une bouée à laquelle ils s'accrochent pour répondre aux besoins d'éducation religieuse de leurs enfants; une étape précieuse qu'ils ne comprennent pas, ou qu'ils ne peuvent définir, mais qu'ils ressentent; un passeport pour l'avenir? Qui sait?

D'un autre côté, dans le cadre d'un éveil religieux nourri par le monde scolaire, on peut se demander si cet éveil peut être accueilli comme tel par la paroisse au niveau des sacrements, dans sa dimension humaine? Les sacrements sont-ils nécessairement un engagement, un "passage" dans la vie chrétienne?

Aux prises avec des demandes qui ne répondent pas à un engagement chrétien et dont on ne comprend pas le sens, l'Eglise s'interroge. Si les évêques s'orientent vers une éducation de la foi chez les adultes, nous pensons qu'elle doit d'abord germer.

En ce sens, nous croyons que le grand défi d'un projet éducatif chrétien est en fait de revoir toute la conception du sacrement comme signe visible de la présence "grandissante" du Christ dans nos vies,à l'intérieur d'un processus évolutif, un "devenir". On ne naît pas chrétien, on le devient.

Dans une démarche de foi, peut-être y aurait-il lieu de considérer la possibilité de différents niveaux d'engagement face au sacrement, et de déterminer les caractéristiques propres à chacun de ces niveaux. Une possibilité d'être "reçu" dans le sacrement d'abord pour en découvrir peu à peu à la mesure du désir, le sens profond, et s'orienter vers un engagement de plus en plus intense. Il ne faut pas oublier que le sentiment d'appartenance à une communauté est une acquisition du développement social humain qui doit s'inscrire dans le développement de la foi pour permettre un engagement dans la vie chrétienne.

Nous n'aborderons pas ici plus longuement ce processus puisque ce n'est pas le but de ce travail. Toutefois, nous croyons qu'il y aurait beaucoup à dire sur cette question où des incompréhensions majeures apportent une confusion et des insatisfactions dans les relations entre l'Eglise et l'école, ainsi que dans les familles, au niveau d'une éducation de la foi.

Une réflexion sérieuse sur la question soulagerait les uns et les autres des frustrations engendrées par ces méprises, et faciliterait la reconnaissance de la contribution de chacun à un même projet.

Mais en dépit du questionnement qui nous occupe, la paroisse doit comprendre et assumer sa contribution propre à l'éducation de la foi en milieu scolaire quel que soit le vécu religieux ou l'engagement des parents à ce niveau. Ceci n'empêche pas une information claire et précise sur les exigences liées aux sacrements, comme par exemple la nécessité d'un enseignement moral et religieux catholique, une connaissance de Jésus, et une logique dans la réception des sacrements.

Par contre, dans le contexte d'une éducation de la foi, il nous paraît essentiel d'accueillir et ouvrir la porte à ce que la démarche sacramentelle des enfants éveille chez les parents. Si au niveau de sa contribution au monde scolaire la paroisse ne peut avoir comme objectif d'atteindre les parents, elle doit reconnaître la puissance éducative des enfants, et la recevoir comme un cadeau. On sait que les enfants éduquent leurs parents tout autant que ceux-ci les éduquent sans que nous ayons à intervenir.

Évidemment il est difficile de cerner une foi, ou une démarche de foi, en dehors d'un engagement et d'une pratique religieuse. Pourtant ils ne sont souvent que l'aboutissement du long travail d'une démarche personnelle qui a besoin d'abord d'être nourrie.

Contribution de la paroisse à l'école au niveau éducatif

Au niveau de la découverte des valeurs, la paroisse, par les expériences qu'elle peut offrir permet à l'enfant de s'intégrer à une "communauté" elle-même engagée dans un projet commun au plan des valeurs. Elle peut lui offrir la possibilité d'y participer en assumant certaines responsabilités, certains rôles. Sans compter qu'elle apporte en même temps toute une "connaissance" concrète des rites et du culte de la pratique religieuse.

La paroisse peut aussi, d'une certaine façon, contribuer à l'intégration des contenus de l'EMRC offert par l'école. Comme l'inverse peut se produire car l'école de son côté peut par son EMRC permettre à l'enfant de réfléchir et juger du sens de son vécu religieux en famille et en paroisse.

La participation de la paroisse est d'autant plus appréciable que l'enfant de cet âge est de par son fonctionnement intellectuel, très sensible aux expériences concrètes et aux images que les expériences vécues lui laissent.

De plus, selon les ressources de la paroisse, et le désir de l'école, la paroisse peut aider à l'approfondissement du sens des valeurs chrétiennes d'un projet éducatif chrétien en milieu scolaire. Elle peut aussi, toujours selon le désir des personnes impliquées, répondre au questionnement de foi des adultes engagés dans ce projet éducatif chrétien.

En fait, un projet éducatif chrétien en milieu scolaire, c'est le défi des chrétiens qui doivent accepter de contribuer à la mission éducative de l'école, de se mettre à son "service", avec les moyens qui leur sont propres, et d'en respecter les limites. La dimension chrétienne du projet éducatif d'une école doit être mise au service de cette école, dans le respect de ses choix et orientations.

Ainsi, quelle que soit l'orientation de l'école, sa volonté face aux valeurs chrétiennes, il appartiendra toujours aux chrétiens d'y vivre l'Evangile.

CONCLUSIONS

Le défi premier de l'école catholique est, selon nous, de passer d'une loi à un CHOIX!

- Le CHOIX d'une orientation confessionnelle des valeurs du projet éducatif comme nécessaire au développement de l'enfant et particulièrement, au développement de la foi.

  . où on reconnaît la dimension religieuse non seulement comme réalité sociale et historique, mais aussi comme élément du développement intégral de la personne,

  . où on reconnaît une responsabilité éducative, et une contribution propre à l'école.

- Le CHOIX des valeurs chrétiennes comme source d'inspiration d'un humanisme qui oriente toute la vie de l'école ainsi que son projet éducatif.

L'ÉCOLE CATHOLIQUE, C'EST LE CHOIX,

. des chrétiens qui reconnaissent les valeurs du Christ

. de ceux qui désirent pour une raison ou pour une autre cette éducation pour leurs enfants (au plan d'un humanisme, d'un patrimoine, ou d'une éducation de la foi)

. de ceux qui dans l'ensemble du vécu quotidien reconnaissent cette éducation comme valable.

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EST UNE RESPONSABILITÉ

.des parents et éducateurs du milieu dans l'orientation de leur projet éducatif via le Conseil d'Orientation et son application à la vie de l'école,

- par les valeurs du projet éducatif qui inscrivent dans un idéal chrétien l'expérience du monde offerte à l'école;

- par le souci d'un enseignement de qualité qui révèle la nature de notre relation à Dieu;
- par des services de pastorale qui permettent et mettent en relation les expériences de vie religieuse et de vie humaine avec le message évangélique.

. des chrétiens à l'école, en famille ou en paroisse, à qui il appartiendra toujours de vivre l'Évangile,

- en reconnaissant la mission sociale et éducative de l'école;
- en se mettant au service de l'école et de son projet éducatif;
- respectant ses choix (confessionnels ou non confessionnels)
- en acceptant de contribuer au développement de la foi avec les moyens propres à chaque lieu.

Le défi de l'école catholique est aussi le défi de la communauté des chrétiens qui doit accepter de se mettre au service du milieu scolaire pour travailler, avec l'école, à ce qui construit la personne, et partager avec elle le défi d'une foi à éduquer dans la liberté de conscience.

L'école catholique, le défi d'une école en mutation

RESUMÉ

Le défi de l'école catholique aujourd'hui s'inscrit dans un défi social que nous ne pouvons ignorer. Non seulement nous devons évoluer dans le contexte pluraliste de notre société contemporaine, mais nous devons faire face à ce qui a été décrit comme une crise du sens de l'idéal. En conséquence, nous devons tenir compte des limites sociales de l'école catholique d'aujourd'hui avant de considérer les défis d'un projet éducatif chrétien.

L'école catholique est une école en mutation. L'avènement de la nouvelle loi sur l'Instruction Publique, loi 107, amène une évolution des structures scolaires vers un "choix" des parents quant à l'orientation confessionnelle de l'école.

Depuis quelques années déjà, l'école catholique est considérée comme une institution sociale et non religieuse, à qui on a confié une mission éducative. L'évangélisation est réservée à la paroisse.

Au Québec, l'école a une mission éducative où l'enseignement se situe au coeur du développement intégral de la personne dans sa quête de vérité, tant au plan de la connaissance que de la conduite.

L'école a donc une responsabilité d'éducation de la foi. Profondément ancrée dans le développement humain, la religion est une réalité sociale qui répond à un besoin de sens à la vie.

L'école assume sa responsabilité à ce niveau en permettant la découverte des valeurs humaines et religieuses qui serviront de guides à la conduite dans ce qui est bien et vrai pour l'homme. Elle y contribue:

- par un enseignement soucieux de développer les structures cognitives nécessaires à la formation de la pensée et du jugement, et des connaissances qui peuvent alimenter la réflexion personnelle.

- par son mode de vie qui permet le vécu social des valeurs (qu'elles soient humaines ou religieuses), avec des pairs et des adultes dans des rôles sociaux.

- par sa philosophie et ses choix éducatifs qui expriment la visée d'une société, et qui contribuent à la formation du sens de l'idéal.

La dimension confessionnelle de l'école est la source d'inspiration des valeurs du projet éducatif i.e. l'"âme" du projet éducatif.

Face à l'école catholique, le choix des parents, en général, reflète les valeurs d'une société en quête de sens et d'idéal. Il pose toutefois la nécessité d'une éducation religieuse en milieu scolaire.

L'école catholique est une responsabilité des parents. Avec la loi 107 qui remet aux parents la responsabilité de l'orientation confessionnelle de l'école par le biais du Conseil d'Orientation, les parents sont amenés à exprimer leurs accords collectifs sur la visée morale de l'école. Ils doivent donc affirmer leurs valeurs et situer leur choix d'une éducation religieuse à l'école, dans "l'orientation générale" des valeurs du projet éducatif. Ils auront à déterminer si ces valeurs auront une orientation confessionnelle ou non. Ou encore ils auront la possibilité de changer de commission scolaire si l'orientation du projet éducatif de l'école ne correspond pas à leur choix.

L'école catholique, c'est une façon de vivre et d'éduquer qui est mise en relation avec sa source d'inspiration, et où l'éducation se risque au-delà des certitudes de la vérité humaine (en puisant dans la connaissance de la Révélation), et de la maîtrise que nous en avons, pour questionner ses gestes et tendre vers une plus grande vérité. L'école catholique est une école qui reconnaît la dimension confessionnelle de ses valeurs comme nécessaire à sa mission éducative.

L'école catholique devient un choix possible parmi d'autres. La loi 107 crée une ouverture aux libertés individuelles, car elle rend possibles des projets éducatifs d'orientations différentes au plan des valeurs. L'Etat doit par conséquent assurer l'exercice de cette liberté à l'intérieur des limites de la paix sociale. Cette responsabilité n'appartient pas à l'école qui est tournée vers l'éducation. Dans un tel contexte, le choix confessionnel quel qu'il soit, devient possible dans le respect d'une société pluraliste.

L'école catholique c'est,

- un "projet" "d'éducation" qui réfère au valeurs chrétiennes pour alimenter la découverte des valeurs. Ces valeurs se traduisent par un humanisme chrétien tant dans la conception de l'homme qu'elles inspirent que dans le vécu quotidien. Elles s'inscrivent aussi à l'intérieur d'un enseignement, moral et religieux catholique, et des services d'animation pastorale.

-un projet des parents qui, avec l'équipe école s'unissent dans un projet éducatif commun, un projet éducatif qui a une "âme". Il peut être choisi pour sa valeur éducative et humaine tout autant que pour la foi qu'il représente.

L'école catholique, c'est un choix de valeurs pour l'école, mais aussi une responsabilité pour les chrétiens à qui il appartiendra toujours d'y vivre l'Evangile, et de contribuer à la mission éducative de l'école. Quand

la volonté de l'école rencontre celle de la communauté des chrétiens, l'école peut se donner un projet éducatif chrétien, dans lequel elles contribuent au gré de leurs responsabilités propres et communes à ce qui construit la personne.

BIBLIOGRAPHIE

ANATRELLA, T. (1993) Non à la société dépressive. France: Flammarion.

APRIL, P. (1993) Les évêques ne tiennent plus mordicus à un système scolaire confessionnel. Journal La Presse 1er octobre.

BRETON, Michèle, DEBUNNE, J.-M. (1993) L'enseignement moral à l'école. Revue Notre-Dame, vol.1 janvier. Montréal.

CHARRON A. Religion et foi chrétienne

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX, (1991) Un Québec fou de ses enfants, rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec.

ERIKSON E. H. (1968) Adolescence et crise.(1972) France:Flammarion

GODBOUT, J.T., CAILLE, A. (1992) L'esprit du don. Québec: Boréal.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, COMITE CATHOLIQUE (1989) L'école catholique, le défi de son projet éducatif. Québec.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, COMITE CATHOLIQUE (1992) Règlement sur la reconnaissance comme catholiques et le caractère confessionnel des écoles primaires et des écoles secondaires du système scolaire public. Mars 1992.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC loi 107. Loi sur l'Instruction Publique.

GRAND'MAISON, J. (1992) Le drame spirituel des adolescents. Fides.

GRUDA, Agnès. (1993) Ecoles: le carcan constitutionnel. Journal La Presse, 19 juin p.B2. Montréal.

GUINDON, A. HARING, B. (1991) Une morale pour aujourd'hui est-elle possible? Revue Notre-Dame, vol. 11, Décembre. Montréal.

HARVEY, J. (1992) Une laïcité scolaire pour le Québec. Revue Relations. Septembre. Montréal.

JACQUARD, A. (1986) L'héritage de la liberté. Paris: Seuil.

LEGER, Marie-France (1993) Loi 107: la CECM pourrait se saborder. Journal La Presse, 18 juin. Montréal.

LEVESQUE, G.-H. (1988) Souvenances 2. Ottawa: La Presse.

MAILLOUX, N. (1952) Déterminisme psychique, liberté et développement de la personnalité. Le Supplément de la Vie Spirituelle.

MILOT, Micheline (1991) Une religion à transmettre. Ste-Foy: Presses Universitaire de Laval.

MOREAU, P. (1991) Les valeurs familiales. Paris: Cerf.

NAUD, A. (185) La recherche des valeurs chrétiennes. Montréal: Fides.

NOVAK, M. (1976) The Family out of Favor. Harper's Magazine, April, 37-46.

OFFICE DE L'EDUCATION, ARCHEVECHE DE MONTREAL (1993) Défis d'aujourd'hui pour des lendemains neufs. Actes de Carrefour 92, Carrefour 92 sur l'éducation scolaire.

PERREAULT, P. (1991) Education à la vie spirituelle. Document de travail présenté à Boscoville. Août. Montréal.

PLE, A. (1985) Anthropologie et morale. Le Supplément de la Vie Spirituelle. Septembre.

PROULX, J.-P., RACINE, J. (1988) La religion a-t-elle encore sa place à l'école? Revue Notre-Dame, vol. 10, novembre. Montréal.

ROBICHAUD, E. (1993) L'Institut catholique de Montréal, une maison de formation qui a une âme. Conférence donnée à Montréal, le 4 juin 1993.

Dans le contexte de la restructuration scolaire prévue par la loi 107, un groupe de personnes de l'école Saint-André-Apôtre, se sont réunies, à la demande de leur directeur, afin de réfléchir sur le sens d'un projet éducatif chrétien aujourd'hui, et sur sa pertinence en milieu scolaire.

En tant que parent, professeur, animatrice en pastorale, responsable de la préparation aux sacrements et prêtre, comment, en dépit des contestations et contradictions du quotidien, pouvons-nous contribuer à un même projet et assumer, dans le respect de chacun, cette responsabilité d'éducation auprès des enfants?

Riches d'une expérience vivante, ces éducateurs demeurent convaincus qu'au-delà des lois et structures, les choix que l'on fait et la manière dont ils se traduisent dans l'ensemble de l'école, donnent une orientation propre à son vécu. C'est pourquoi ils ont accepté de s'y arrêter et d'en tracer les voies d'avenir.

L'auteure est psycho-éducatrice, mariée et mère de trois enfants. Après avoir assumé l'animation de ce groupe pendant quatre ans, elle a voulu, avec ses collaborateurs, permettre à d'autres de profiter de leur réflexion.